

26^e ANNÉE

MARS 1905

No 7

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN

Propriétaire et rédacteur-en-chef



LA DUCHESSE D'AIGUILLON

Marie-Madeleine de Wignerod, duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Québec (1639) ; morte en 1675.

Doit-on écrire Sainte-Foye ou Sainte-Foy

Dans un article publié il y a quelque temps dans le *Bulletin des recherches historiques*, M. l'abbé H. A. Scott, curé de Sainte-Foy, démontre victorieusement que le nom de sa paroisse, située non loin de Québec, s'écrit *Sainte-Foy* et non *Sainte-Foye*. Les lignes suivantes que nous empruntons à l'article ci-dessus indiqué, nous paraissent concluantes :

« Il faut, au préalable, remarquer que le nom actuel de *Notre-Dame de Sainte-Foy* est formé de deux noms : *Sainte-Foy*, nom donné par M. de Puiseaux à un fief qui lui fut concédé en 1637, et N.-D. de Foy, titre de la statue miraculeuse envoyée, en 1669, au P. Chaumonot par le P. de Véroncourt, et vénérée pendant longtemps dans la petite chapelle de la côte Saint-Michel. Le fief situé — il est difficile de le contester — dans les anciennes limites de la paroisse, et même, on peut l'affirmer sans grande chance d'erreur, sur la rive gauche de la rivière du Cap-Rouge, a laissé son nom à tout ce coin de pays. Et ce nom, parce qu'il était plus ancien ou plus court peut-être, a prévalu sur celui de Notre-Dame de Foy donné à la paroisse par Mgr de Saint-Valier, lors de l'érection canonique en 1698 : il est maintenant environné d'un trop grand éclat historique pour qu'il soit désirable, ou même possible de le changer.

« Mais sans le changer, il n'est pas défendu de l'écrire correctement. Hé bien ! étudié sous l'une ou l'autre forme, la conclusion s'impose, nécessaire, inévitable, qu'il faut l'écrire *Sainte-Foy* et non *Sainte-Foye*.

« Au point de vue grammatical, rien qu'un mot, tant la chose est évidente.

« Notre-Dame de Foy, qu'on l'invoque sous le titre de *Virgo fidelis* comme en Belgique, ou de *Mater fidei*, comme à Amiens où une chapelle lui est dédiée, est toujours considérée et honorée comme le modèle ou la gardienne de la Foi. Quant à sainte Foi — on écrivait jadis sainte Foy — patronne de quelques paroisses de France, c'est, en latin, *sancta Fides*. Encore la *Foi*. Or, de l'aurore de la langue française jusqu'à nos jours, jamais le mot *foi*, dans le sens d'hommage ou de croyance, n'a été écrit avec un *e* : on a écrit fé, fi, fay, foy ; foye ou foie en aucun temps. La vierge martyre d'Agen a été appelée sainte Fide, nulle part sainte Foye ou sainte Foie.

« Le mot foie, comme tout le monde le sait, désigne tout autre chose qu'une vertu théologale ! et ainsi *Sainte-Foye* est non seulement une faute contre la grammaire, mais un contre-sens. »

PEDAGOGIE

Visite d'un Français de distinction dans une école primaire de la province de Québec

Il y a deux mois, un Français de distinction, accompagné de son jeune frère, visitait notre pays après avoir séjourné à Saint-Louis pendant quelques semaines. Ce voyageur est le fils de M. Siegfred, ancien ministre du commerce dans le gouvernement français, et député actuel au Palais Bourbon. Ce monsieur Siegfred, entre parenthèse, faisait partie du bloc Combes : il est protestant ainsi que ses fils.

Après avoir séjourné à Montréal, les messieurs Siegfred sont venus à Québec. Là, ils lièrent connaissance avec plusieurs personnages de la vieille capitale. Ces personnages renseignèrent fidèlement M. Siegfred, l'aîné, sur la société bas-canadienne. Bien entendu, la question de l'éducation vint sur le tapis. M. Siegfred connaissait mal le système scolaire de notre province : de là des préjugés assez faciles à expliquer chez un Français protestant et combiste, étudiant une société catholique.

M. Siegfred exprima le désir de visiter une école de campagne, une école de *rang*, afin de se rendre compte de l'état de l'enseignement primaire au sein des paroisses rurales. Il devait faire une promenade le long de la côte de Beaupré. On lui désigna, sur le parcours du chemin, l'école de l'arrondissement numéro un de l'Ange-Gardien, dirigée par Mademoiselle Joséphine Côté. M. Vien, inspecteur d'écoles, avait été invité à accompagner M. Siegfred.

En arrivant à l'école de Mlle Côté, rien de mirobolant ne frappa les regards de l'étranger. Une maison de modeste apparence, quoique propre, voilà tout. En entrant dans la classe, le visiteur remarqua la simplicité et la propreté du local, le confort que le mobilier semblait offrir aux élèves. Ce qui le frappa surtout ce fut l'air de distinction de l'institutrice et l'apparence de joyeuse santé des enfants.

Rien, dans la classe, ne révélait l'appât. Tout était en bon ordre, voilà tout.

M. l'inspecteur Vien, chez qui une science profonde de l'enseignement se joint à des manières distinguées, questionna longuement les élèves sur le catéchisme et l'histoire sainte, permettant à l'institutrice

de prendre une part active à l'interrogatoire. Les visiteurs constatèrent qu'à l'école No 1 de l'Ange-Gardien, la religion occupe la place d'honneur. Lorsque l'on passa aux matières profanes : la langue française, l'arithmétique, l'histoire du Canada, la géographie, M. Siegfred intervint à son tour, questionnant parfois les élèves, demandant de temps à autre des explications à l'institutrice. Cette partie de l'examen ne fut pas moins heureuse que l'autre : preuve que l'enseignement religieux ne nuit pas à l'enseignement utilitaire.

Bref, les élèves répondirent avec tant d'intelligence, l'institutrice prouva d'une façon si évidente qu'elle savait non seulement bien enseigner, mais qu'elle savait surtout ce qu'elle devait enseigner, que M. Siegfred déclara à son retour à Québec « qu'il avait été surpris de ce qu'il avait vu et entendu à l'école No. 1 de l'Ange-Gardien » ; ajoutant qu'en France, dans les provinces, on ne rencontre pas toujours des écoles primaires de cette valeur.

Le résultat de cette visite fut bientôt connu dans les milieux intellectuels de la capitale, où l'on fut heureux d'avoir procuré à M. Siegfred l'occasion de constater que la province catholique et française de Québec, en matière d'éducation primaire, n'était pas aussi arriérée qu'on s'était plu à le lui dire.

Mademoiselle Côté a donc droit aux félicitations des amis de l'école primaire. Elle a donné aux messieurs Siegfred une haute idée de l'institutrice canadienne.

Dans tous les districts d'inspection, que dis-je, dans chacune des paroisses de notre province, il y a des institutrices dont la valeur pédagogique égale certainement celle de Mademoiselle Côté.

Puis, si les étrangers connaissaient parfaitement ce que nos couvents réalisent dans le domaine de l'enseignement, c'est pour le coup qu'ils diraient : nous n'avons rien de mieux chez nous.

Les lignes qui précèdent seront sans doute un motif d'encouragement pour les institutrices. C'est par l'étude, l'application et le travail que l'on arrive au succès. Tendons toujours vers le mieux, ne nous arrêtons pas en route.

Dans l'enseignement, la perfection est difficile à atteindre, mais tous ceux qui s'y livrent peuvent parvenir, avec des efforts persévérants, à un rang fort honorable.

C.-J. MAGNAN.

La lecture expliquée

Il n'est peut-être pas de leçon qui produise chez les enfants des résultats aussi positifs et aussi nombreux que la leçon de lecture expliquée, lorsqu'elle est donnée avec méthode.

Instruction générale sous la forme la plus variée, la plus agréable et la plus pénétrante, épanouissement simultané du cœur et de l'intelligence, développement assuré et continu de la connaissance de la langue, tant écrite que parlée, tout cela se produit sans effort pour les enfants si le maître sait mettre à profit l'inépuisable fécondité des ressources de la lecture.

Mais il faut que la leçon de lecture soit donnée avec méthode.

Prenons, par exemple, pour sujet : *La cigale et la fourmi*.

Après avoir lu cette fable aux enfants, on la leur fera lire une fois ; puis immédiatement on la leur expliquera en détail, en les faisant participer dans la mesure de leurs connaissances à l'apport des matériaux nécessaires à ces explications.

Et d'abord, on s'assurera s'ils savent bien ce que c'est qu'une cigale et une fourmi, certains passages de la fable n'étant pas conformes aux données de l'histoire naturelle.

La *cigale* est un insecte qui a des ailes et de longues pattes. Elle habite les pays chauds ; en France, on la trouve dans la Provence et le Languedoc. Elle ressemble plutôt à une grosse mouche difforme qu'à une sauterelle ; c'est à tort qu'on donne son nom à certaines sauterelles ailées qui sont de grandes chanteuses.

La cigale se pose sur les arbres, son cri est perçant et désagréable. Le mot *chant* ne peut donc lui être appliqué. Cette erreur provient de ce que les anciens parlent souvent du « chant de la cigale ». Le mot *cri* n'est même pas juste non plus, car le bruit monotone qu'elle fait entendre ne provient pas des éclats de sa voix, mais il est produit par des lames membraneuses que les mâles portent de chaque côté de l'abdomen. Les femelles ne sont pas pourvues de cet appareil bruyant.

La trompe dont la cigale est munie nous apprend aussi qu'elle n'est pas faite, comme on le croyait jadis, pour vivre simplement de rosée. Elle vit du suc des plantes.

Les fourmis. Tous les enfants connaissent les fourmis qui vivent en familles nombreuses ; mais que d'idées fausses sont encore répandues au sujet des mœurs de ces curieux insectes ! Trompés par l'aspect extérieur des fourmilières, on a cru pendant longtemps que les fourmis amassent des provisions de grains. Mais on sait aujourd'hui que les brins de paille, de bûchettes, de feuilles et les semences de toute espèce dont la fourmilière est chargée n'y sont placés que comme des matériaux destinés à recouvrir le nid.

Durant les grands froids les fourmis sont engourdies ; on les trouve entassées par milliers au fond de leurs nids et accrochées les unes aux autres ; et elles passent ainsi des mois entiers sans manger. Une fois sorties de leur léthargie, elles se nourrissent du suc des fruits ou de la chair des cadavres, et surtout des sucs que secrètent les pucerons.

Les fourmis n'ont donc pas besoin de *greniers d'abondance*. Leur prétendue prévoyance est donc un produit de l'imagination des fabulistes.

Après ces explications préliminaires, on arrive au détail par l'explication des mots.

Fort dépourvue,—dans la gêne, dans la misère.

La bise,—vent glacial qui vient du Nord.

Avant l'août,—avant la moisson qui se fait au mois d'août.

Foi d'animal !—je vous donne ma parole d'honneur.

Principal—Aujourd'hui on dit le *capital*.

C'est là son moindre défaut—elle se reprocherait d'être préteuse, comme si c'était un grave défaut.

A tout venant—Au premier venu, à tout propos.

Ne vous déplaît !—avec votre permission.

Enfin on posera les questions nécessaires pour faire trouver l'idée générale de la fable, les leçons morales qu'on peut en tirer, par exemple :

1° Que pensez-vous de la cigale qui promet de payer le capital et les intérêts avant la moisson ?

C'est une écervelée qui promet ce qu'elle ne pourra pas tenir.

2° Quelles leçons tirer de cette fable ?

Celui qui ne travaille pas s'expose à ne pas avoir de quoi manger.

Il faut économiser dans sa jeunesse pour avoir de quoi subsister dans la vieillesse.

3° Que pensez-vous de cette réponse de la fourmi ?

Vous chantiez ? j'en suis fort aise :

Eh bien, dansez maintenant !

C'est de l'ironie, du sarcasme. Tout le caractère du méchant est étalé dans ces deux vers. Et cette réponse est d'autant plus révoltante que la cigale est dans la détresse et qu'elle a formulé sa demande dans le ton le plus humble.

4° Montrez qu'en agissant ainsi la fourmi a complètement manqué de charité.

Il n'est jamais permis d'insulter les malheureux, quelque coupables qu'ils soient. La fourmi aurait dû donner quelques grains à la cigale pour l'empêcher de mourir de faim, sauf à lui adresser, plus tard, des remontrances sur sa paresse et son imprévoyance. Ou, si elle était dans l'impossibilité de faire droit à sa demande, elle aurait pu s'excuser poliment.

Cette fable n'est donc pas conforme à la saine morale.

Après toutes ces explications, les enfants, en observant bien la ponctuation, pourront lire avec le ton correspondant aux idées exprimées dans la fable ; car la lecture ne peut être expressive que si l'on a bien saisi le sens de ce qu'on dit.

(Noël-Ecole).

L'enseignement du catéchisme

SON IMPORTANCE ET SA NÉCESSITÉ

L'enseignement du catéchisme, nous n'hésitons pas à l'affirmer, est le plus important et le plus nécessaire des apostolats. Nous pourrions ajouter, si notre cadre n'était pas si restreint, que c'est encore le plus efficace et le plus consolant.

La nécessité absolue où se trouvent les fidèles de croire et de pratiquer leur religion pour être sauvés, entraîne après elle une égale nécessité de la connaître. On n'adhère qu'à des vérités connues et dans la mesure qu'on les connaît. On n'observe une loi que si elle nous est connue et dans la mesure que la volonté s'y attache.

En d'autres termes, pour bien vivre, il faut bien croire. Les croyances sont, en général, la règle des mœurs. On se conduit d'après ses convictions. D'où " il est difficile, disait saint Augustin, que celui qui croit bien vive mal. " Ce que Bossuet traduisait ainsi : « Le bien croire n'est-il pas le fondement du bien faire ? » Quand un jeune homme a acquis de solides convictions religieuses, il ne cède pas facilement à l'entraînement des passions. Il y a en lui une grande force de résistance : une droiture et une délicatesse de conscience qui lui crient hautement le devoir, des motifs de foi puissants qui commandent le bon vouloir. Et si, par malheur, ce jeune homme vient à céder au mal, les leçons reçues jadis, et si profondément gravées dans son cœur, lui reviendront à la mémoire aux jours d'apaisement et détermineront son retour à Dieu.

Or, il n'y a qu'une solide instruction religieuse qui opère de telles convictions. C'est l'œuvre du catéchisme.

De plus, on ne conçoit pas, en dehors de cette œuvre soigneusement accomplie, une bonne éducation chrétienne. Rien ne contribue autant que le catéchisme bien fait à inspirer la piété à la jeunesse. Or la piété, c'est le tout de l'éducation, puisqu'elle est " le tout de l'homme " dit Bossuet. Car qu'est-ce que la piété ? si ce n'est l'amour de Dieu et du prochain qui se traduit par des actes dans la pratique de la vie.

Le catéchisme soigné, précisément parce qu'il s'adresse surtout au jeune âge ouvert aux choses divines, lui parle le langage qu'il comprend et lui présente les vérités de façon à toucher son cœur tout en éclairant son esprit, est l'enseignement le plus apte à produire en lui ces impressions profondes et ces fortes convictions sans lesquelles il ne peut y avoir qu'une religion de convenance, une piété sentimentale, faite d'impressions et d'émotions passagères, qui s'évanouit au sortir du couvent ou du collège.

Pourquoi tant de catholiques sont-ils esclaves du respect humain ? Pourquoi leur vie, surtout leur vie sociale et publique est-elle en désaccord avec leur foi ? C'est d'ordinaire qu'ils manquent de doctrine. Ils ont des notions très inexactes et très incomplètes sur les choses de la religion. C'est parfois une ignorance stupéfiante qui leur fait dire et faire des choses ineffables, inouïes. Beaucoup de ces hommes, pourtant, ont passé de longues années sur les bancs de l'école.

Aussi l'Eglise a toujours attaché une grande importance à l'œuvre du catéchisme, comme au mode d'évangéliser le plus simple et le plus fructueux. Le Concile de Trente a porté un décret solennel enjoignant à tous les pasteurs de faire avec soin le catéchisme aux jours de dimanche et de fête. Un S. Augustin, un cardinal Bellarmin, un S. Charles Borromée, un S. François de Sales, un S. Ignace, un S. François-Xavier, et combien d'autres célébrités dans l'Eglise ! faisaient leurs délices de catéchiser. Toujours les bons prêtres l'ont considéré comme l'œuvre par excellence, le grand moyen d'apostolat. Léon XIII recommandait un jour aux curés de Rome de s'y appliquer plus que jamais. Méditons encore cette parole de Pie X dans sa première encyclique : « Il n'échappe à personne, puisque l'homme a pour guide la raison et la liberté, que le principal moyen de rendre à Dieu son empire sur les âmes, c'est l'enseignement religieux. »

R. P. L. HUDON.

(*Le Messager Canadien du Sacré-Cœur*)

Le salaire des instituteurs et des institutrices

M. Georges Emile Marquis, un jeune instituteur de talent, a publié naguère, dans le *Nationaliste*, un article où il plaide en faveur de l'augmentation du traitement des instituteurs et des institutrices. Après avoir rappelé que le gouvernement provincial s'était rendu aux légitimes instances des inspecteurs d'écoles en augmentant leur traitement, M. Marquis s'écrie : « A quand le tour des instituteurs ? »

Notre confrère termine son article en disant :

« Que l'enseignement devienne une carrière raisonnablement rémunératrice, et ce jour il sera relevé de cent coudées ; car ici comme ailleurs, l'on en a généralement pour son argent. »

M. Marquis, comme nous, plaide en faveur de l'augmentation des subsides fédéraux. Ce n'est pas la bonne volonté qui manque au gouvernement de Québec, c'est l'argent.

Montalembert maître d'école

En 1831, le comte de Montalembert eut l'honneur, en même temps que Lacordaire, de comparaître devant la Cour des pairs pour répondre à l'accusation d'avoir violé la loi, en ouvrant une école catholique. Celui qui devait, plus tard, jouer un rôle si important dans l'histoire politique et littéraire de la France n'avait que vingt ans. Écoutons-le, nous y apprendrons comment un catholique doit parler lorsqu'il est attaqué dans ses croyances les plus chères :

« Il y a encore quelque chose qu'on appelle la foi ; elle n'est pas morte dans tous les cœurs, c'est à elle que j'ai donné de bonne heure mon cœur et ma vie.... Je sais trop bien qu'à mon âge on n'a ni antécédents ni expérience ; mais à mon âge comme à tout autre, on a des devoirs et des croyances. J'ai dû, j'ai voulu être fidèle aux uns comme aux autres. J'ose espérer que je l'ai été.... Catholiques, nous sommes las de prostituer à la créature de la Convention et de l'Empire, à l'Université, ce que nous aimons le plus au monde. Nous vous redemandons nos enfants ; nous vous redemandons leur honneur, leur pureté, leur foi, leur vertu.

« Vous n'oseriez refuser à des juifs, à des protestants ; pourquoi faut-il que nous, catholiques, nous soyons sans refuge et sans secours?... Attendez ma loi, nous dit le gouvernement. Mais les générations n'attendent pas, mais notre vie et celle de nos enfants s'usent et se passent ; mais ils deviennent la proie de l'ignorance si nous les gardons sous le toit paternel, de la corruption si nous les en éloignons.... Le monde, nous crie-t-on de toutes parts, s'est retiré de nous. Eh bien ! nous sommes restés seuls, aussi seuls qu'on peut l'être avec dix-huit siècles de souvenirs et une espérance immortelle. Mais ceux qui répudient ces souvenirs et qui dédaignent cette espérance, qu'ils nous laissent au moins la liberté dans notre abandon et notre solitude ; qu'ils n'aillent pas s'effaroucher de nos chétifs efforts, et, par prudence, qu'ils défendent à leur épouvante de trahir leur faiblesse.... Ah ! si notre foi doit mourir, souffrez au moins que nous lui choissions un tombeau et que ce tombeau soit la liberté du monde ! C'est notre foi qui, la première, a levé la noble bannière sous laquelle le genre humain est aujourd'hui en bataille. C'est bien le moins qu'elle puisse s'en servir comme d'un linceul.

« Mais je ne sais pourquoi j'usurpe ainsi le langage de la tristesse et du découragement quand mon cœur est plein de ferveur et d'espérance. Non, je ne pense pas que ma foi doive mourir. C'est parce que je la crois vivace et forte d'un éternel avenir que je lui ai consacré ma vie courte et obscure. Et non seulement je crois qu'elle vivra, mais je crois qu'elle seule peut faire vivre le monde. Elle seule peut rendre le bonheur et la paix à ce peuple auquel nous nous faisons gloire d'appartenir, à ce pays, objet de nos plus chères affections, à ces masses populaires qui fondent et détruisent les royautés terrestres.

« En travaillant pour le bien de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, de celle pour qui la civilisation avec toutes ses pompes est restée sans consolation et sans asile, nous dirions avec un de ces hommes envoyés il y a dix-huit siècles pour prêcher la liberté: *Nous n'avons ni or ni argent, mais nous vous donnons tout ce que nous possédons, nous-mêmes.* Nous n'avons ni trésors, ni jouissances matérielles à vous offrir, mais nous vous donnons tout ce que Dieu nous a donné, tout ce qui a fait notre consolation et notre bonheur: nous vous offrons ce qui sauve, ce qui bénit, ce qui fait vivre, la foi, l'espérance et l'amour... Je me féliciterai toute ma vie d'avoir pu consacrer ces premiers accents de ma voix à demander pour ma patrie la seule liberté qui puisse la raffermir et la régénérer. Je me féliciterai également d'avoir pu rendre témoignage dans ma jeunesse au Dieu de mon enfance. C'est à lui que je recommande le succès de ma cause, de ma sainte et glorieuse cause. Je la dis glorieuse, car elle est celle de mon pays; je la dis sainte, car elle est celle de mon Dieu ».

DOCUMENTS SCOLAIRES

Convention pédagogique de Sherbrooke

*Conférence sur les Leçons de choses par M. FRÉ. LIÉNARD, Professeur
à l'Académie commerciale de Montréal. (1)*

LES LEÇONS DE CHOSSES

(Suite).

IV

Méthode et préparation des leçons de choses

L'importance des leçons de choses est considérable et je comprends que des esprits de premier ordre y attachent un grand prix. Mais un enseignement de ce genre vaut surtout par la manière dont il est donné: le premier maître venu peut, tant bien que mal, apprendre à lire, à calculer: il faut, pour faire une bonne leçon de choses un fonds solide de connaissances étendues et variées, de l'imagination, du jugement, une certaine puissance d'analyse, et tout cela ne serait rien encore sans le don d'intéresser par une parole lumineuse et sympathique. Donc la première condition du succès dans ces leçons, c'est d'être intéressantes afin de les faire aimer à l'enfant, ce qui arrivera certainement si vous savez parler à son imagination. De là, le choix du sujet. Et

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de janvier 1905.

ce sujet doit, comme je l'ai dit tout à l'heure, être d'autant moins abstrait que l'enfant est plus jeune. Mais il ne suffit pas d'être particulier sur le choix du sujet, il faut de plus bien connaître ce sujet. Ne vous risquez donc jamais à traiter un sujet sans le connaître à fond, car dans ces leçons, les écueils sont nombreux. Dire trop, ou ne pas dire assez, soulever indiscrètement des problèmes scientifiques, ou se renfermer dans les limites trop étroites du fait, exciter avec succès une curiosité qu'on ne peut pas satisfaire parce que l'explication rationnelle dépasse la faculté de compréhension des élèves, ou ne pas lui offrir assez d'aliments par la crainte qu'ils ne soient pas assimilables, éviter à la fois un ordre trop didactique qui ressemblerait à un cours régulier de physique, de chimie, de botanique, etc., et une marche trop abandonnée qui ressemblerait au désordre; voilà quelques-unes des difficultés.

Peu de matières nécessitent une préparation plus munitieuse et plus soutenue, et jamais vous ne devez vous fier à l'inspiration du moment; au contraire, arrivez toujours en classe ayant bien médité la leçon du jour, sachant bien non seulement ce que vous direz, mais comment vous le direz. Je dirai plus, non-seulement l'institutrice doit arrêter la série des leçons avec le sujet et le sommaire de chacune, en observant entre elles une gradation naturelle et logique, mais elle ferait bien d'en rédiger tout au long au moins un certain nombre, non pour les réciter devant les élèves, mais pour s'en pénétrer elle-même et ne rien laisser au hasard, particulièrement au début. Improviser devant des hommes est toujours hasardeux; improviser devant les enfants est plus qu'une imprudence; c'est une faute, faute d'autant plus grave que les esprits sont plus neufs.

Comme je viens de le mentionner, suivez un ordre logique dans l'exposition de la matière; cet ordre n'a rien d'absolu et n'est soumis à aucune règle fixe.

Si vous voulez bien réussir dans l'enseignement des leçons de choses, commencez par appliquer le procédé intuitif aux diverses matières du programme. Ainsi, lorsqu'il s'agit de donner des connaissances de l'ordre physique aux enfants, au lieu de leur décrire les objets et de ne les leur donner ainsi à connaître qu'indirectement et de seconde main, faites entrer la notion dans la portée des sens auxquels ils s'adressent respectivement, et de préférence employer la vue, qui donne les idées plus nettes. S'agit-il d'un son? au lieu de leur en parler longuement, faites-le leur entendre; d'un corps rugueux ou poli? faites-le leur toucher; d'une forme ou d'une couleur? faites-les voir; et même s'il est possible, faites leur connaître une chose par le plus grand nombre de sens qu'elle puisse affecter, elle en sera mieux connue.

Pour descendre dans quelques détails: en géographie, par exemple, si vous leur dites, comme on le fait d'habitude: «*La terre est ronde*», il est probable qu'ils se la représenteront comme un plateau rond, un disque. Si vous leur montrez une boule, en leur disant: «*Voilà la forme de la terre, quoiqu'elle soit immensément plus grosse*» oh! alors, ils s'en feront du premier coup une idée parfaitement juste, et de plus, elle sera frappante et ne s'échappera point de l'esprit. Ou encore, au lieu de leur définir infructueusement peut-être, mais à coup sûr d'une façon emuyeuse: la situation relative des différentes parties de l'école—l'orientation—les points cardinaux—les accidents du sol—la géographie locale: école, village, paroisse, comté, etc. Sur le tableau noir, tracez l'image des choses et des lieux que vous voulez leur faire connaître. Pour les leçons de géographie, vous trouverez un guide précieux, un travail tout préparé et très bien fait dans la «*Nouvelle géographie élémentaire de M. J.-N. Miller*». Si dans une leçon de lecture, des mots, tels que ceux de corolles ou d'étamines par exemple, viennent à se rencontrer; montrez leur

au moyen de fleurs, des *étamines* et des *corolles*. Devez-vous enseigner une vérité abstraite à vos élèves ? gardez-vous bien de la formuler sèchement et de la leur présenter telle quelle ; mais revêtez-la d'un corps, appliquez-la à un objet sensible ; l'enfant l'accueillera plus volontiers et la saisira plus facilement. En un mot, donnez du corps à votre enseignement, il en devient plus accessible à l'enfant et plus intéressant tout à la fois ; il frappe aussi plus vivement et les résultats en sont plus durables, car c'est avec raison qu'un ami de l'éducation a dit qu'on peut décupler les résultats de l'enseignement en ayant recours à l'œil plutôt qu'à l'oreille. Ne ménagez pas vos efforts pour vous soustraire à la servitude du livre dans vos leçons de grammaire, de rédaction, d'histoire, de géographie, etc.

La tâche présente certainement des difficultés sérieuses ; elle demande de votre part un travail persévérant, des études nouvelles, mais elle ne dépasse pas vos moyens d'exécution, si vous avez, comme j'en ai aucun doute, la vocation de l'enseignement. Ce travail sera tout aussi profitable à vous-même qu'à vos élèves, car il vous fera acquérir un fonds solide de connaissances étendues, variées, utiles et pratiques ; il perfectionnera vos méthodes en général et enfin vous facilitera l'expression orale et écrite de vos pensées tout en vous donnant la douce consolation d'avoir atteint par vos leçons le but proposé. On ne vous demande pas *beaucoup*, mais *bien*. Ce n'est pas la *quantité*, mais bien la *qualité* qu'il faut. L'étude et la pratique vous permettront d'étendre peu à peu votre champ d'opération. De toute nécessité, il vous faut quelques ouvrages spéciaux pour vous guider et pour vous perfectionner. Ces ouvrages doivent traiter d'histoire naturelle, d'agriculture, d'hygiène, d'industrie, de sciences physiques. Je me permettrai de vous recommander le précieux volume intitulé : *« Premières notions sur les sciences par Boutet de Monvel et Paul Carrigues. Si vous avez la bonne méthode, vous trouverez aisément la matière.*

Ne perdez jamais de vue que les leçons de choses doivent s'appuyer sur l'observation et l'expérimentation directes ; il ne s'agit pas de suivre à la lettre un manuel il faut montrer les objets en nature chaque fois que c'est possible ; y ajouter des modèles en carton ou en bois, des images, des dessins, comme je l'ai déjà dit, enfin tout ce qui peut servir comme moyen d'instruction sensible. Une excellente manière d'intéresser les enfants tout en les instruisant d'une façon profitable, c'est de faire avec eux des expériences (comme par ex : de petites semences de graines de différents genres dans le jardin de l'école). Dans ces expériences, les élèves ne doivent pas se borner à regarder ou à écouter ; mais il faut les faire agir, parler, prendre part aux explications faites par le maître. Ainsi on met les élèves en présence des *choses* et ou on les habitue à ne pas se contenter d'un enseignement de *mots*.

Dans les leçons de choses, comme d'ailleurs dans toutes vos leçons, soignez attentivement votre langage, évitez les fautes de français, les phrases trop longues et les termes recherchés. Parlez aux enfants un langage simple, à sa portée, mais correctement grammatical. Que votre débit soit vif, animé, expressif, mais évitez avec soin de parler trop vite et de vous répéter inutilement.

Que vos questions soient bien préparées et qu'elles aient les qualités suivantes :

1° *En rapport avec le but* que vous vous proposez d'atteindre : n'oubliez pas qu'il ne faut pas faire sur une matière toutes les questions possibles et enseigner tout à propos de tout.

2° *Concises*, c'est-à-dire, dégagées de toute périphrase et de toute parole inutile.

3° *Simple*s, c'est-à-dire, n'embrasser ordinairement qu'une partie principale.

4° *Clares*, c'est-à-dire, en rapport avec les connaissances et le degré de développement et conçues en termes connus des élèves.

5° *Déterminées*, c'est-à-dire, susceptibles d'une seule réponse juste.

6° *Liées entre elles et bien coordonnées* de manière à ce que les réponses qui y

sont faites présentent le résumé de la leçon.

7° Enfin *correctes* quant au langage, et énoncées d'un ton de voix assez haut, naturel et exempt de brusquerie.

Exigez pour réponses des phrases complètes, en reproduisant toujours les termes de la demande dans la réponse.

Surtout ayez soin de ne jamais leur fournir le premier ou les premiers mots de la réponse.

Posez vos questions de manière à soutenir l'attention et entretenir l'émulation de tous les élèves. Ne questionnez jamais d'après un ordre quelconque, mais que chaque élève ait son tour. Votre question posée, indiquez l'élève qui doit répondre. S'il ne réussit pas, tâchez de l'amener à vous donner la réponse par une sous-question et après lui avoir donné l'aide possible, s'il n'y revient pas, faites un signe et ceux qui désirent répondre lèvent la main ; vous en choisissez un parmi ceux-là. N'adressez jamais au même élève trop de questions consécutives. Adressez rarement de ces questions générales auxquelles tous les élèves auraient la liberté de répondre. Pendant vos interrogations, ayez l'œil sur toute la classe ; encouragez les timides, stimulez les indifférents ; modérez ceux qui ont trop d'impulsion. Ne pressez pas trop les élèves de répondre ; donnez-leur un instant pour réfléchir. S'ils font des fautes de français, faites-les reprendre eux-mêmes en attirant leur attention sur les fautes commises ; s'ils ne peuvent le faire, faites-les reprendre par les élèves les plus avancés ou faites-le vous-même mais toujours avec douceur et surtout sans raillerie.

Ne répétez pas chaque bonne réponse, faites-la répéter plutôt pas les élèves. Ne donnez non plus de louange pour chaque bonne réponse. Obligez les enfants de répondre avec réflexion et assez haut pour être entendus des autres. Évitez de trop parler vous-même ; à propos d'une définition, ne vous laissez pas entraîner à des digressions démesurées, dans lesquelles vous risqueriez de laisser l'accessoire déborder le principal, ou vous vous occuperiez de toute autre chose, en un mot, que du sujet principal de la leçon et tout au moins faire perdre le temps des élèves. C'est un grave inconvénient qui mérite une attention d'autant plus spéciale que les maîtres les mieux intentionnés y sont particulièrement exposés par suite même de leur ardeur, s'ils négligent la préparation préliminaire. Laissez dire aux enfants ce qu'ils savent de l'objet auquel la leçon emprunte son titre. Évitez avec grand soin les questions banales et inutiles. Mettez dans vos leçons de l'entrain, de la bonne humeur et prenez vos propres explications sous forme d'interrogations.

Pour être réellement profitables, les leçons de choses doivent fournir la matière d'une leçon ou d'un travail proportionné au degré d'avancement des élèves de chaque division. Pour les commençants, ce sera une leçon de lecture ; les enfants lisent aisément les mots dont ils comprennent le sens. Pour les élèves de deuxième année, une leçon de lecture-écriture de dictée, d'orthographe, de grammaire. Ces élèves écrivent facilement les mots dont ils viennent d'avoir l'explication et qui ont un sens pour eux.

Pour les élèves de troisième année, un exercice d'invention préparatoire à la composition en conduisant à l'aide de mots qui indiquent la définition et les parties

principales du sujet étudié, des propositions simples lesquelles réunies forment un ensemble, un enchaînement du sujet. Enfin les avancés feront un travail proprement dit de rédaction, de composition au moyen d'un sommaire ou canevas indiqué au tableau noir et composé par le maître avec ses élèves, car ceux-ci doivent toujours travailler avec le maître.

(Ici le conférencier appuie sa théorie en donnant une leçon de choses pratique sur le crayon et démontre comment en faire la matière d'une leçon ou d'un travail pour chaque division).

Remarque: Il n'est pas nécessaire dans une leçon de choses d'épuiser le sujet dans une seule leçon. L'étude d'un objet peut faire le sujet de 2, 3 et même parfois 4 leçons, mais il ne faut pas négliger à chaque leçon de faire une brève récapitulation sur la ou les leçons précédentes.

Non seulement, vous devez mettre autant de variété possible dans le choix des sujets, mais aussi dans la manière de les traiter et de les faire développer. Comme les directions générales ne valent pas un modèle, je ne permettrai de vous donner comme exemple de variété la composition suivante qui ne manque pas d'originalité et dont la forme peut très bien s'appliquer à d'autres sujets.

HISTOIRE D'UN CHOU RACONTÉE PAR LUI-MEME

J'étais une petite graine renfermée avec plusieurs de mes compagnes dans un petit sac exposé à la vitrine d'un pharmacien et portant l'inscription: «*Graines de choux* ». Le sac fut acheté et emporté par un jardinier qui en déposa le contenu dans une boîte vitrée remplie de terre qu'il appelait une *couche chaude*. Au-dessous de la terre, il y avait quelque chose qui chauffait et qu'on appelle du fumier. Cette chose n'a pas une odeur exquise, mais elle est tout de même une richesse.

La chaleur et l'humidité me gonflèrent et me remplirent de vie et peut-être d'orgueil. Je me sentis grandir et voilà qu'il me pousse une racine qui descend et des feuilles qui montent et se fraient si bien un passage, qu'elles sortent de terre et s'étalent au soleil. Alors avec cette racine, je me suis mise à absorber avec avidité les substances nourrissantes qui étaient dans la terre. Au bout d'un mois, j'étais devenue un plant de chou. Alors le jardinier m'arracha de là avec plusieurs autres pour me transplanter en pleine terre. Un jour, je me sentis mordre par une vilaine bête, appelée le ver gris et je croyais mes jours finis. Le jardinier, qui me voyait languir, vint gratter à la racine, découvrit l'ennemi et l'écrasa sous son talon. Je repris vigueur et en grandissant j'eus bien soin de serrer toutes mes feuilles les unes contre les autres. De temps en temps, je reçus la visite désagréable des chenilles, mais le jardinier m'en débarrassa en les empoisonnant avec une poudre appelée du «*vert de Paris*» mélangée à une poudre blanche appelée «*plâtre*». Sous l'action bienfaisante de la Providence, je me rendis au terme de ma croissance, je suis devenue une belle pomme de chou et j'ignore le sort qui m'attend. Toutefois le plus grand bonheur que j'ambitionne, est d'obtenir un prix au prochain concours du cercle agricole de notre paroisse avant d'être convertie en *choucroute* ou mangée dans la soupe.

A ces genres de leçons, ne négligez pas de joindre les leçons-types ou modèles qui sont d'un grand avantage pour les élèves. Ainsi s'il existe dans votre voisinage une buisserie, une fromagerie ou autre industrie manufacturière, conduisez-y vos élèves les plus avancés pour leur montrer de quelle manière la matière se transforme

pour devenir le produit manufacturé tel qu'il est livré au commerce. S'il s'agit d'une beurrerie, dites-leur que les patrons ou fournisseurs apportent le lait à la fabrique, dans des bidons appelés dans le pays « canistres ».

Que le lait pour fournir un bon beurre doit être frais, pur et propre ; qu'on le pèse, qu'au besoin on l'examine au lactomètre ou au babcock. Qu'on remet à chaque patron sa quote-part de lait écrémé ou de petit-lait qui sert de nourriture aux jeunes animaux, tels que veaux, porcs, etc... Que dans la beurrerie la séparation de la crème se fait à l'aide du centrifuge mis en mouvement par une machine à vapeur ou un pouvoir d'eau. Après que la crème est assez mûre, qu'on la bat dans la baratte et qu'on obtient du beurre ; que celui-ci est égoutté, malaxé, empaqueté, mis dans une glacière en attendant l'expédition. Voilà certainement le sommaire d'une leçon de choses très utile et intéressante.

Le fabricant vous explique plus en détail le fonctionnement des appareils, la température exigée dans les diverses manipulations et les conditions requises pour obtenir un bon produit.

Dans une fromagerie, vous ferez remarquer la *chaudière*, les *tubes* qui passent dans les bassins, la manière dont on fait *cailler* le lait avec de la *présure* (terme que vous ferez expliquer aux enfants par le fabricant), vous ferez aussi remarquer les couteaux et les machines pour couper, agiter et égoutter le *caillé*, la *presse*, puis la chambre où on laisse mûrir le fromage.

(A suivre)

CONFERENCE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE L'ECOLE
NORMALE JACQUES CARTIER TENUE LE 27 JANVIER 1905

Etaient présents : M. J.-N. Perrault, président ; J.-J. Maguire, vice-président ; M. Boucher de la Bruère, surintendant de l'instruction publique ; M. l'abbé Naz. Dubois, principal de l'École normale Jacques-Cartier ; M. C.-A. Miller, trésorier ; M. A.-D. Lacroix, directeur-général des Ecoles catholiques de Montréal ; MM. les principaux L.-A. Primeau, P. Ahern, A. Leblond de Brumath, J.-V. Desaulniers ; MM. les professeurs de l'École normale J.-C. : J.-O. Cassegrain, Nap. Brisebois, R.-Z. Beaulieu, P. Malone ; MM. les instituteurs M. Lanctot, I.-C. Saint-Amour, J.-H. Bergeron, directeur des Ecoles du soir ; N. Allaire, J.-O. Beauchemin, Vasein de Lattaigneau, A.-C. Trudel, Eudore N. Gobeil, A. Létourneau, principal de l'école Saint-Denis ; A. Cléroux, L.-E. Warren, J.-P. Laberge, J.-C. Miller, H. Morel, S. Boutin, A.-L. Auger, J.-E. Bernier, H. Sicotte, J.-L. Tremblay, H. O'Donoghue, J.-L. Teasdale, W. O'Donoghue, J.-M. Dionne, V.-E. Guevremont, Da Sylva, J.-B. Paquet, J.-J. Fahy, N. Bélisle, L.-J. Jasmin, J.-T. Lebrun, W. Barthelemy, N. Latremouille, A. Pelland, J.-D. Guérin, W. Elie, R. Pagé, C. Leblanc, D. Brisebois, A.-P. Gélinas, W. Brennan, J.-P. Labarre, J.-B. Desaulniers, J.-M. Tremblay, L. Larose, J.-A. Brisebois, J.-P. Thibault, J.-D. Langevin, Z. Guérin, J.-A. Morin, H. Rondeau, J.-B. Turcotte, N.-A. Jasmin, T.-K. Brennan, Thos Cuddilhey, H. Valois, Fr. Liénard, A.-B. Charbonneau et les élèves-maitres de l'École normale Jacques-Cartier.

Les minutes de la 119ème conférence sont lues et adoptées.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. le Surintendant de l'Instruction publique en lui disant combien l'Association est honorée de sa présence. C'est un encouragement pour ses membres et cela leur rappelle le passé, quand son illustre prédécesseur, l'honorable M. Chauveau ne manquait jamais d'assister à leurs délibérations. « Nous comprenons, M. le Surintendant, que le temps a marché, que les occupations de votre charge se sont multipliées, qu'il vous est impossible d'être partout à la fois et c'est ce qui nous flatte de vous avoir tout un jour parmi nous ». En une réponse que l'on appréciera et que j'ai le plaisir de reproduire en entier (1), M. Boucher de la Bruère définit très bien les avantages de nos conférences, montre leur utilité, leur nécessité même, et témoigne le désir de les voir encouragées par les autorités scolaires. Les conseils qu'il a donnés aux instituteurs seront sans aucun doute suivis, et la haute idée qu'il leur a faite de leur mission rendra leur tâche moins pénible. Les instituteurs ont été particulièrement touchés de sa délicate attention pour leur famille et leurs intérêts, et ils garderont de sa bonté à leur égard les meilleurs souvenirs.

Aux applaudissements prolongés qui répondent aux bons souhaits de M. le Surintendant, le président ajoute des remerciements sincères pour les sentiments qu'il vient d'exprimer et il annonce à l'assemblée que le second ordre du jour comporte des motions et des avis de motions.

Sur demande de M. J.-V. Desaulniers, M. le Président sollicite la permission de faire un ordre spécial du jour pour l'ouverture de la séance de l'après-midi, afin de considérer les amendements à la constitution tendant à changer le jour des séances de l'Association.

Accordé à l'unanimité.

M. J.-V. Desaulniers donne alors avis de motion qu'à la séance de l'après-midi, il proposera que les troisièmes samedis de janvier et de mai soient substitués aux quatrièmes vendredis de janvier et de mai pour les séances semi-annuelles de l'Association.

M. A.-B. Charbonneau propose, secondé par M. L.-A. Primeau, qu'une motion de condoléances soit adoptée par l'assemblée en mémoire du décès de M. l'abbé Gustave Bourassa, curé de Saint-Louis de France, ancien assistant-principal de l'École normale Jacques-Cartier et membre de notre Association. Le proposeur rappelle que cet homme distingué, trop tôt disparu pour l'avenir littéraire de son pays, signala son passage parmi nous par une très belle conférence sur M. Chauveau et l'idée nationale. L'Association s'honorera toujours de l'avoir compté parmi ses membres, et tous ceux qui l'ont connu regretteront la perte irréparable que sa disparition a causée.

Cette motion est unanimement adoptée.

M. Ludger Larose suggère que les sujets de discussion soient connues plus à l'avance afin de permettre aux membres de les étudier.

Cet avis est pris en considération par M. le Secrétaire.

M. le Président, délégué à la Commission administrative du Fonds de pension des Instituteurs, fait rapport de la dernière réunion du comité.

Il est heureux d'annoncer que le Fonds de retraite semble entrer dans une voie prospère. L'ère des déficits est passée et les opérations courantes se soldent par un surplus considérable.

(1) Voir à la suite de ce procès-verbal.

C'est ainsi que cette année les revenus se montant à \$44.332.30 et les dépenses à \$42.393.28, nous avons une balance de \$1.939.02 à ajouter aux surplus des années précédentes, ce qui donne un total de \$6.825.89. Le fonds capitalisé est aujourd'hui de \$188.826.37.

Ces bonnes nouvelles sont applaudies par l'assemblée.

M. le Président annonce ensuite une conférence sur la psychologie de l'enfance par M. l'abbé Dubois.

On applaudit. M. le Principal rappelle en commençant que l'année dernière, à pareille date, il a traité une question importante et difficile, celle de la classification des facultés humaines.

En pédagogie, où la psychologie de l'enfance nous intéresse surtout, nous devons absolument nous en tenir à la division déjà donnée des facultés humaines, en *sensibilité*, *intelligence* et *volonté*, quelles que soient les divisions des auteurs traitant de psychologie ordinaire.

En effet, dit-il, si nous établissons qu'il y a en nous trois facultés, c'est parce qu'il doit y avoir en nous trois formes de la vie morale, qui sont la vie du *cœur*, la vie de l'*esprit*, la vie de la *volonté* ou de l'*action*, correspondant elles-mêmes à trois fins que nous poursuivons par tous les actes, par toutes les démarches de notre nature, à savoir: le bonheur, la science et la vertu. Nous sentons que notre vie est incomplète, que la plénitude de notre nature n'est pas atteinte, si une de ces trois choses nous fait défaut.

1° Les questions à étudier dans la *sensibilité* sont les suivantes: les *inclinations*, les *émotions* et les *passions*.

2° Pour la faculté de l'*intelligence*, il faut rappeler qu'elle n'est pas une faculté unique: elle est un ensemble de facultés qui ne se développent pas toutes simultanément, mais qui présentent un certain ordre d'évolution et dont chacune exige une culture particulière. On les répartit habituellement en trois catégories.

(a) La première est celle des facultés d'*intuition*, ou source de nos idées; la *perception extérieure*, pour les objets qui nous entourent, la *conscience* pour ce qui se passe en nous-mêmes, la *raison* pour les vérités éternelles et nécessaires.

(b) La seconde catégorie comprend les facultés de *conservation* et de *combinaison*, comme la *mémoire*, l'*association* des idées, et l'*imagination*. Elles n'ont pas la science pour objet, bien qu'elles jouent un rôle considérable dans son acquisition.

(c) Enfin, une troisième classe est fournie par les facultés d'*élaboration*, comme l'*attention*, l'*abstraction*, la *généralisation*, le *jugement* et le *raisonnement*. C'est en elles que l'on retrouve la vie réfléchie de l'esprit.

3° Dans la troisième faculté humaine, la *volonté*, outre la volonté elle-même, nous aurons à étudier l'*instinct*, la *liberté*, l'*habitude* et le *caractère*.

Ce n'est, encore cette fois, qu'un canevas, qu'une table des matières, mais l'auteur se réserve de poursuivre ses études dans les conférences subséquentes.

Au point de vue pédagogique, la seconde faculté de l'âme, l'*intelligence* ou l'*entendement*, sera toujours la plus importante, celle dont la culture réclamera le plus de continuité et d'efforts.

Pour faire sentir l'incomparable grandeur de la *pensée* chez l'homme, le conférencier, en terminant, rappelle un mot de Pascal: « Quand même l'univers l'écraserait, l'homme serait toujours plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt; et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien ».

M. le Président remercie chaleureusement M. Dubois. L'Association lui sait un gré immense pour les études si complètes qu'il a commencées et qu'il doit continuer.

Il importe de connaître l'enfant et ses facultés pour l'instruire et les développer. M. le principal Dubois nous apprendra à voir clair dans ce labyrinthe profond qui est le cerveau d'un enfant.

M. A.-D. Lacroix, directeur général des Ecoles catholiques de Montréal, est alors appelé à faire la lecture de son rapport sur l'exposition pédagogique de Saint-Louis. Ce rapport se passe de commentaires.

Ceux qui l'ont entendu ou qui le liront dans *L'Enseignement Primaire* ne me pardonneront pas l'appréciation que j'en oserais faire. Qu'il me suffise d'y ajouter qu'on ne pourrait mieux clore la séance qui est ajournée à deux heures de l'après-midi (1).

Séance du soir.

A deux heures précises, la séance est rouverte par M. le président J.-N. Perrault, qui annonce, qu'en vertu d'un ordre spécial, adopté le matin même par l'assemblée, la parole est à M. J.-V. Desaulniers.

M. le principal de l'école Belmont, après avoir motivé son avis de motion, propose, secondé par M. J.-P. Labarre :

« Que les troisièmes samedis de janvier et de mai soient choisis pour les séances « futures de l'Association ».

Un assez long débat s'engage sur cette motion, auquel prennent part MM. J.-H. Bergeron; J.-O. Cassegrain, A.-D. Lacroix, J.-P. Leblanc et A.-B. Charbonneau; finalement, M. J.-O. Cassegrain, secondé par M. J.-P. Thibault propose, en amendement, que les délibérations sur la motion Desaulniers soient ajournées à la prochaine séance.

Adopté sur division.

M. J.-P. Leblanc est alors appelé à nous faire une conférence sur l'abus du tabac en général, et chez les enfants en particulier. Le conférencier ne s'occupe que du sujet théorique, laissant à la discussion, qui doit suivre, le soin de la partie pratique. En un style sobre et châtié, il fait en quelques mots l'histoire du tabac, atteste son usage universel, signale les ravages qu'il cause en Orient plus qu'en Occident, démontre, preuve en main, les effets morbides qu'il exerce, non seulement sur le corps mais sur l'intelligence du fumeur. Il cite l'opinion des médecins célèbres qui se sont occupés de la question, mentionne des statistiques étonnantes et des faits incroyables s'ils n'étaient prouvés par des témoignages irrécusables.

Le conférencier ne prêche pas l'abstention complète; c'est contre l'abus qu'il s'élève et l'abus surtout chez les enfants. L'écolier qui fume ne peut être un bon élève. Ceux qui sont dans l'enseignement le constatent tous les jours. L'usage du tabac, chez l'enfant dont la formation est incomplète, amène le rachitisme et l'idiotisme. Pour un grand nombre, c'est la source de l'alcoolisme et de toutes les plaies qui rongent la société. On ne saurait donc trop s'élever contre les effets néfastes que l'usage immodéré du tabac entraîne, ni trop mettre en garde les parents et les enfants qui ont contracté cette déplorable habitude.

(1) Ce rapport sera publié dans la prochaine livraison de *L'Enseignement Primaire*.

Après avoir félicité le conférencier, M. le Président invite MM. les Membres de l'Association à donner leur opinion sur les moyens à prendre pour enrayer un fléau aussi funeste à l'enfance.

M. A.-D. Lacroix prend le premier la parole. On vient d'indiquer le mal, dit-il, il faudrait trouver le remède. Autrefois, la pipe pouvait se contrôler. La bosse révélatrice du gousset causée par la pipe ou le sac à tabac était un indice indéniable. Aujourd'hui, l'invasion de la cigarette est presque incontrôlable : elle s'allume partout, elle se cache partout. L'enfant surpris l'écrase entre ses doigts et ce n'est plus qu'un peu de poussière. Aux Etats-Unis, en certains endroits, la loi intervient et ceux qui vendent des cigarettes aux enfants paient l'amende comme ici ceux qui vendent de l'alcool aux mineurs. La persuasion serait le moyen idéal, assez inefficace cependant, puisque l'expérience nous le démontre chaque jour. Reste la coercition et les moyens préventifs. On a tenté l'an dernier, à Ottawa, d'enrayer la fabrication et la vente même de la cigarette. Trop radicale, l'entreprise n'a pas réussi. Il ne nous reste donc plus qu'à procéder comme par le passé ; faire connaître le danger aux élèves, user de notre influence morale sur l'enfant, avertir les parents, et surveiller les enfants le plus possible.

M. Nap. Brisebois parle de ce qu'il a constaté depuis qu'il est dans l'enseignement. « En 1885, dit-il, quand j'entrai dans la Commission scolaire de Montréal, on trouvait quatre ou cinq élèves qui fumaient la cigarette. Aujourd'hui la grande majorité en fait un usage immodéré. Il existe bien un règlement qu'on ne peut faire observer parce qu'on ne peut atteindre les coupables. Si la persuasion ne produit aucun effet, il faudrait demander à l'autorité civile de venir à la rescousse ».

M. Ludger Larose suggère le point de vue économique. Montrer à l'enfant en des problèmes nombreux, en des statistiques officielles la dépense énorme qu'entraîne l'abus du tabac ou même l'habitude modérée de fumer.

Enfin, M. R. Pagé seconde M. Brisebois et prétend que si les autorités réglementent la vente des spiritueux, il ne voit pas pourquoi elles ne feraient pas de même pour le tabac. Résumant le débat, M. le Président conclut que pour le présent, on ne peut que s'en tenir aux moyens de persuasion. Il engage tous les instituteurs à mettre en pratique les sages conseils qu'on leur a donnés, et de faire tout leur possible pour enrayer un abus aussi pernicieux.

Il présente ensuite à l'assemblée, M. Henri Scott, professeur de culture physique au collège Sainte-Marie. M. Scott est un gradué de l'école militaire de Kingston. Il nous parle des avantages de la gymnastique, de son influence sur la constitution de l'homme, non seulement au point de vue physique mais au double point de vue moral et intellectuel. M. Scott a la parole facile, le verbe énergique. Il annonce ce qu'il est et prouve par lui-même l'excellence de ses idées. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa spécialité et nous espérons qu'avant peu, chacune de nos écoles possèdera un gymnaste chargé de revivifier les muscles de nos lymphatiques et les nerfs de nos névrosés. *Mens sana in corpore sano*, disaient les anciens. Nous avons la preuve qu'ils n'avaient pas tort. Vu l'heure avancée, sur proposition de M. L. Larose, secondé par M. Nap. Brisebois, le septième article de l'ordre du jour : « Devrait-on enseigner l'anglais dès la première année d'école » est renvoyé à la prochaine séance.

—Adopté.

Après la motion coutumière faite par M. le Président, pour l'hospitalité que M. l'abbé Dubois nous accorde si généreusement, la séance est levée.

A.-B. CHARBONNEAU,

Secrétaire.

Montréal, 27 janvier, 1905.

Association des instituteurs catholiques de Montréal

Montréal, 27 janvier, 1905.

Discours de l'honorable M. de la Bruère, Surintendant de l'Instruction publique.

Monsieur le Président, Messieurs,

Celui qui préside avec tant de dignité à vos délibérations, m'ayant manifesté, il y a quelque temps, le désir de me voir assister à cette réunion, j'ai accepté son aimable invitation avec une satisfaction d'autant plus grande que je porte un vif intérêt à votre association.

Fondée il y a tout près de cinquante ans, sous les auspices de mon distingué prédécesseur, M. Chauveau, elle a semé, au sein de la classe honorable des instituteurs, des idées fécondes et des enseignements utiles; elle a contribué à cimenter l'union qui doit exister entre tous les membres d'un même corps.

Les réunions de votre association à Québec et à Montréal, à périodes fixes de l'année, stimulent le zèle des maîtres d'école, les conférences qui y sont données, les discussions qui s'y engagent, contribuent à vous tenir au courant de l'Instruction dans ce pays et à l'étranger. Cette journée que vous passez ici n'est pas perdue pour vos élèves, car après avoir dans vos séances, examiné soigneusement les méthodes nouvelles que l'expérience suggère, après en avoir constaté la valeur ou l'insuffisance, vous sortez d'ici mieux outillés pour la continuation de l'œuvre que les commissions scolaires vous confient.

On ne saurait donc louer trop fortement le zèle que vous mettez à assister régulièrement et en grand nombre à ces assemblées pédagogiques où, faisant trêve à la monotonie du travail quotidien, vous venez deux fois chaque année retremper votre courage et agrandir le champ de vos connaissances.

Le savoir de l'instituteur est comme une lampe qu'il est nécessaire d'alimenter de temps à autre afin qu'elle répande une lumière plus vive sur l'intelligence des enfants et que de ses rayons elle réchauffe davantage leur jeune cœur.

C'est pourquoi les commissions scolaires en permettant aux instituteurs d'assister à ces réunions font œuvre utile et favorisent sûrement l'Instruction publique au progrès de laquelle elles s'intéressent vivement.

Puisque l'occasion s'en présente, laissez-moi poser la question: qu'est-ce donc que le progrès en fait d'Instruction? Cela consiste-t-il à tout bouleverser dans les pro-

grammes ou les méthodes? A faire table rase des enseignements du passé? Cela consiste-t-il à vouloir tout régler sans même consulter les personnes qui, ayant enseigné durant de longues années, ont été à même d'acquérir une connaissance juste et saine de ce que doit être la formation de la jeunesse?

Ceux qui veulent innover à propos de tout et à propos de rien en cette grave matière semblent croire que c'est là le progrès; mais ce sont généralement des gens qui n'ont pas l'expérience voulue pour traiter de ces sujets ou qui se laissent inspirer par les plus fausses illusions. Le désir de la popularité peut aussi faire commettre parfois des erreurs de jugement. Or, en matière d'instruction, les illusions et les erreurs n'ont d'autres résultats que de pousser les populations dans des voies préjudiciables au plus haut degré, à l'intérêt du peuple puisque rien n'est plus dangereux que de marcher à l'aventure quand il s'agit de choses aussi importantes que le développement même des puissances de l'âme.

Je trouve la définition suivante du progrès dans l'ouvrage d'un maître en pédagogie: « Le progrès se définit un acheminement graduel et continu vers la perfection dont l'idéal est Dieu: ce n'est donc point un changement dans une direction quelconque, mais bien une amélioration, un perfectionnement. Le progrès, c'est la vie, c'est l'être se développant sans cesse conformément aux lois de sa nature; le contraire, c'est l'inertie, la mort ou le mouvement inconscient et uniforme de la matière. »

Il est bon, messieurs, il est utile d'être homme de progrès; il est nécessaire de prendre les moyens propres à répandre l'instruction dans tous les rangs de la société; mais pour que ce progrès soit effectif et bienfaisant pour le peuple, il faut qu'il soit conforme aux lois divines, c'est à dire essentiellement chrétien, car Dieu n'est pas *seulement* le Dieu des vertus, mais aussi le Dieu des sciences, et, quoi qu'en pensent les esprits forts et les adhérents de la libre pensée, il ne saurait y avoir de contradiction entre la foi et la science.

Pour nous, Canadiens, ce progrès nous devons le désirer conforme à nos traditions religieuses et nationales, et c'est à vous, instituteurs, que revient le devoir en votre qualité de suppléants des pères de famille, de diriger l'intelligence de la jeunesse dans les voies marquées par la Providence à la nation canadienne.

Il est bien grand, en tout pays, le rôle de l'instituteur. Il est nettement indiqué dans un ouvrage que vient de publier en France une ancienne élève d'école normale. Ce qu'elle dit des institutrices auxquelles elle s'adresse, s'applique également aux maîtres d'écoles. L'auteur dit excellemment: « Il faudrait nier la Providence divine pour ne pas voir une manifestation de sa volonté dans notre rôle d'éducatrice. Dieu nous donne pour les préparer à la vie, et par là, à l'éternité, des enfants en grand nombre. Ces enfants deviendront elles-mêmes le centre d'une famille nouvelle et nous nous trouvons ainsi responsables devant Dieu de centaines d'âmes.

« L'institutrice chrétienne, choisie par Dieu, a donc actuellement plus que jamais, une véritable mission d'apôtre à exercer par son enseignement ».

Ce rôle d'apôtre, les membres du corps enseignant le remplissent par une conduite morale exempte de reproches, par des études continues des matières qu'ils doivent enseigner, par une préparation soignée de leur classe et par leur grande sollicitude à bien former le caractère de leurs élèves.

Dans une grande ville comme Montréal où se heurtent les opinions les plus diverses, où se manifestent des courants contraires, où la jeunesse est plus exposée qu'ailleurs à prendre le germe des fausses doctrines et à voir s'étaler sous ses yeux des

spectacles propres à émousser le sens moral, le professeur a devant lui une tâche bien ardue. Il lui faut naviguer à travers les écueils et les éviter toujours, inculquer des notions exactes sur les choses qui sont du ressort de son enseignement et armer les enfants contre les dangers du milieu où ils vivent.

Plusieurs d'entre vous, messieurs, demeurent à la campagne, là où vous êtes entourés de dangers moindres; cependant votre rôle est aussi d'une importance considérable et je dois profiter de la circonstance pour vous engager à diriger l'esprit de vos élèves vers l'agriculture. En leur donnant une instruction conforme aux programmes d'études, sachez imprimer dans leurs cœurs le goût de la carrière suivie par leurs parents. La force de notre nationalité réside dans la possession du sol. En classe, choisissez vos problèmes d'arithmétique et vos leçons de choses non pas dans le domaine du commerce, mais dans ce qui se passe journalièrement à la campagne. Il n'est pas besoin de manuel pour enseigner l'agriculture à l'école rurale. Saturez votre enseignement de notions agricoles et vous saurez préparer sans efforts les enfants à la noble profession d'agriculteur.

Je ne veux pas retarder davantage le cours de vos délibérations. Je n'ai voulu que vous présenter quelques considérations utiles, que vous dire quelques mots et je termine par une citation prise dans le remarquable mandement que l'évêque de Valleyfield vient d'adresser à ses diocésains sur l'autorité paternelle:

« Témoignez, nos très chers frères, dit Mgr Emard, aux personnes admirablement dévouées qui se dépensent dans ce travail ardu et délicat de l'éducation de vos enfants, toute l'estime, toute la confiance, nous dirons même, toute la gratitude qu'elles méritent. Reconnaissez le service qu'elles rendent à vos familles et à la société en leur donnant de vous-même et largement, un salaire cent fois gagné; ne traitez pas et surtout ne payez pas moins généreusement ceux qui développent l'esprit et forment le cœur de vos enfants, que ceux que vous employez pour vos intérêts purement matériels.

« Surtout honorez-les devant vos enfants; soutenez leur autorité de la vôtre; exigez avec eux le travail soutenu, l'obéissance entière ».

Moi aussi, je forme des vœux pour le succès de votre carrière et pour que les services inappréciables que vous rendez aux parents et aux enfants soient toujours récompensés par une rémunération convenable.

Soyez toujours à la hauteur de votre mission, vous dirais-je en finissant, et agréez pour vous et vos familles mes souhaits de bonheur et de prospérité.

CENT TRENTE-SEPTIEME REUNION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ECOLE NORMALE

LAVAL, TENUE LE 24 SEPTEMBRE 1904

Procès-verbal approuvé à la réunion du 28 janvier 1905.

Membres présents:—M. l'abbé Th. G. Rouleau, ptre., principal de l'École normale Laval, MM. Maxime Côté et Lionel Bergeron, inspecteurs d'écoles; MM. John Ahern, C.-J. Magnan, J.-D. Frève, Nérée Tremblay, Tho-

mas Blais, professeurs ; MM. Edouard Dorion, Toussaint, Simard, L.-P. Goulet, J.-M. Turcotte, G.-E. Marquis, Achille Goulet, Joseph Lavoie, Georges Tremblay et J.-E. Boily, instituteurs ; M. l'abbé Albert Filteau, MM. Turcotte et Dubé, maîtres de salle, MM. les Elèves-maitres de l'École normale Laval.

En l'absence de M. le Président, H. Nansot, et de M. le vice-président Alphonse Deléglise, M. Thomas Blais est appelé au fauteuil.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Puis M. le Président appelle l'ordre du jour : « Quel est le meilleur moyen d'obtenir une bonne discipline à l'école », et invite MM. les membres présents de bien vouloir exprimer leur opinion à ce sujet.

M. John Ahern, appelé par la Conférence à prendre la parole sur cette importante question, se lève au milieu des applaudissements. L'éminent professeur commence par rendre hommage à la bonne discipline des élèves-maitres de l'École normale qui sont une source de joie et de satisfaction pour les professeurs, puis il expose clairement les différentes règles à observer pour obtenir une bonne discipline à l'école.

Un instituteur, ou une institutrice, nouvellement arrivé dans une école, doit s'efforcer de découvrir, dès le commencement de l'année, les élèves qui exercent un certain empire sur leurs compagnons, c'est-à-dire les élèves qui ont une réputation de *chêfrerie*.

Deux moyens sont à la disposition des maîtres et maitresses : l'ancien qui consiste à renvoyer les élèves indisciplinés, mais le procédé est un peu brutal et on ne doit y avoir recours qu'après avoir épuisé toutes les ressources de la conciliation. De nos jours, on procède donc plus délicatement : on s'efforce de gagner la confiance et l'affection de ces mêmes élèves, soit en les employant comme moniteurs,—généralement ils réussissent bien, même on remarque que ce sont les plus jaloux de leur autorité—soit en leur confiant de petites missions de temps à autre.

Ce résultat obtenu, et c'est un grand point, la discipline dans une école ne dépend plus que de la somme de travail qu'on sait imposer aux élèves, et de la préparation que le maître apporte à ses classes.

Dans les écoles graduées, où le maître enseigne à tous les élèves à la fois, il suffit, surtout avec de petits enfants, de varier les exercices ; il faut aussi éviter d'occuper les enfants trop longtemps à un même travail, cela les fatigue, les ennuie et les porte à la dissipation. En résumé, la discipline de l'école se trouve dans ces deux mots : *amour et travail*.

M. C.-J. Magnan succède à M. Ahern et corrobore en tous points les remarques de ce dernier, puis il attire l'attention des membres sur les punitions données sans discernement par un trop grand nombre de maîtres ou maitresses. Ces punitions, au lieu d'affermir l'autorité du maître, la ruinent.

Toute école bien tenue devrait être pourvue de crayons, plumes, craie, encre, etc., etc. Ces petits articles manquent souvent aux élèves au moment d'en avoir besoin, et le bon ordre de la classe souffre naturellement de cette négligence.

Il serait facile d'obtenir que les commissions scolaires se chargeassent de fournir ces articles scolaires. Un autre point sur lequel il faut porter beaucoup d'attention, c'est la propreté des enfants : propreté du visage, des mains, des habits et des livres. Ainsi quand tous les élèves d'une école sont munis de ce dont ils ont besoin, que la plus grande propreté règne partout, maître et élèves se sentent plus disposés au travail, et partant la discipline est facile.

Le distingué professeur recommande de nouveau, avant de reprendre son siège, d'aimer beaucoup les élèves, de les aimer sincèrement, c'est-à-dire d'un amour chrétien.

M. Edouard Dorion, qu'on entend malheureusement peu souvent, dit qu'un des moyens d'obtenir une bonne discipline, c'est de faire la connaissance avec les parents des élèves. L'enfant dissipé, tapageur sera facilement corrigé si le maître et les parents unissent leurs efforts. M. Dorion cite plusieurs cas où ce moyen lui a été d'un puissant secours.

Il faut aussi être très circonspect au sujet des récompenses, de même il faut se mettre en garde contre les préférences qu'on pourrait avoir en faveur de certains élèves d'un physique agréable ; rien n'est plus propre à développer dans l'esprit des autres des idées de jalousie et d'insubordination. Parce qu'un enfant est joli, bien habillé, il ne s'en suit pas qu'il a droit à plus de soins, à plus d'égards que le voisin, par exemple, qui est dépourvu de ces accessoires. Mais il arrive souvent que lorsque la nature s'est montrée peu prodigue des ses faveurs envers un enfant, le cœur et l'intelligence n'en sont que mieux doués. Exigeons, comme le disait si fort à propos M. Magnan, que tous les élèves soient propres, habillés décentement et répartissons également nos tendresses et nos affections. M. Dorion a été écouté avec plaisir et profit.

Le deuxième article de l'ordre du jour : *Création des bibliothèques scolaires*, est appelé. Une assez longue discussion s'élève entre MM. Ahern, Magnan, Bergeron, Marquis et Boily, finalement on semble tomber d'accord sur la proposition de M. l'inspecteur Bergeron qui est celle-ci :

« Chaque école devrait posséder en plus de *L'Enseignement Primaire*, un dictionnaire, un traité de langue française, un traité de leçons de choses et une géographie-atlas. »

M. l'inspecteur Bergeron ajoute que dans son district, il travaille à doter toutes ses écoles des livres ci-dessus indiqués et que généralement les commissaires se rendent à ses demandes.

Et la séance s'ajourne.

MM. J.-M. Turcotte et G.-E. Marquis s'inscrivent pour chacun une conférence.

Celle de M. H. Nansot est maintenue sur l'ordre du jour.

Le secrétaire a le plaisir d'annoncer que M. le principal, si demande lui en est faite, sera heureux de continuer la prime qu'il avait l'habitude de donner aux jeunes conférenciers.

H. NANSOT,
Président.

J.-EDOUARD BOILY,
Secrétaire.

METHODOLOGIE

Leçon de rédaction

Mes chers enfants, nous allons faire aujourd'hui, comme exercice de rédaction, une lettre.

Supposez que vous avez une grande sœur mariée et mère de famille. Elle réside au loin et vous lui donnez des nouvelles de votre bonne mère qui a été très malade, mais qui, maintenant, se trouve hors de danger.

Voyons, commencez par mettre le lieu et la date, puis la première ligne.

—Les élèves écrivent :

Ma chère sœur,

C***, 15 mars 1905.

M.—Annoncez maintenant que votre mère a été malade, qu'elle est mieux. Dites le malaise qu'elle a éprouvé d'abord, puis comment elle a fini par prendre le lit.

—Les élèves écrivent :

Je t'écris pour te dire que notre chère maman a été malade ; ne t'effraie pas, elle est mieux et le danger est passé. Depuis quelques jours elle ne se sentait pas bien ; samedi soir, elle avait la fièvre, sa respiration était embarrassée, elle se plaignait d'un point de côté. Dimanche elle voulut sortir ; mais en rentrant elle fut obligée de prendre le lit.

Les enfants pourront évidemment imaginer quelque chose d'analogue et ne sont nullement obligés d'avoir tous les mêmes idées ; il suffit que tous écrivent quelque chose de ce genre.

M.—Le médecin constate une inflammation de poumons. Inquiétudes d'abord. Après quatre jours le danger est disparu. Dites les sentiments que vous avez éprouvés. Pensez pour cela à ce que vous ressentiriez si votre bonne mère était réellement malade.

—Les élèves écrivent :

Papa alla chercher le médecin qui nous dit : « C'est un commencement d'inflammation de poumons ; nous allons tâcher d'arrêter le mal. » Il fit appliquer des emplâtres. Toute la nuit, notre pauvre maman souffrit beaucoup, elle se plaignait et elle avait par moments un peu de délire ; si tu savais comme nous étions effrayés ! Je voulais t'écrire ; mais papa me dit « non, attendons encore. » Lundi et mardi, le médecin dit : « Le mal n'augmente pas, j'ai bon espoir. » Hier soir, mardi, la fièvre parut quitter maman qui dormit assez tranquillement, et quand elle se réveilla ce matin, elle se sentait bien mieux. A huit heures le médecin vint et après avoir écouté sa respiration : « Allons, dit-il, voilà que ça va bien ! » Je le regardais attentivement et je vis avec plaisir

qu'il n'avait pas son visage inquiet de dimanche. Il assura papa en partant que tout danger était disparu, et que des soins et du repos suffiraient pour rétablir notre chère maman.

M.—Dites les soins que vous donnerez à votre chère maman.

—Les élèves écrivent :

Il a dit : « des soins et du repos ! » je ne veux pas qu'elle se lève avant d'être tout à fait rétablie. Elle me dira de son lit ce qu'il y a à faire, et je m'appliquerai tant, que tout ira à peu près bien et qu'elle ne sera pas impatiente de se lever.

M.—Votre sœur se demandera peut-être pourquoi vous ne lui avez pas écrit plus tôt ? Répondez à cette question.

—Les élèves écrivent :

Maintenant je t'écris ; papa m'a expliqué qu'il n'avait pas voulu t'alarmer tant que le danger n'était pas tout à fait grand ; que tu as ton mari et tes enfants à soigner ; que tu serais venue tout de suite, et qu'il ne voulait pas qu'on t'écrive à moins que la maladie ne vint à s'aggraver au point de devenir mortelle.

M.—Si vous faisiez ici une petite réflexion sur la perte que vous auriez faite si votre maman était morte ?

—Les élèves écrivent :

O ma chère et bonne sœur ! c'est effrayant de penser que nous aurions pu perdre notre bien aimée maman, si bonne et si dévouée pour nous ! Penses-tu ce que serait la maison sans elle ? et comme notre chez nous serait vide ? Remercions le bon Dieu de nous avoir épargné ce malheur.

M.—Très bien. En finissant votre lettre, rassurez encore votre sœur, invitez-la à venir et terminez par une formule affectueuse :

— Les élèves écrivent :

Adieu, ma chère sœur, ne t'inquiètes pas ; je t'ai dit les choses comme elles sont ; il n'y a plus de danger. Tâche pourtant de venir aussitôt que tu le pourras. Maman sera contente de te voir et de nous sentir tous autour d'elle ; il me semble que les malades aiment à se voir entourés de soins affectueux. Tu donneras un coup d'œil dans la maison, car j'ai bien peur que tout ne soit pas parfaitement à l'ordre, malgré ma bonne volonté. J'ai eu le cœur si gros depuis que maman est malade que j'ai besoin de te voir pour t'embrasser tendrement.

Ta sœur (ou ton frère) qui t'aime bien.

MARIE.

M.—Très bien ! Vous voyez, mes enfants, qu'avec un peu de réflexion vous avez pu faire une assez longue lettre. Je vous ai aidés un peu pour vous apprendre la manière de faire ; si vous vous y prenez ainsi, vous serez capable de composer une bonne lettre tous seuls.

— Nous ne prétendons pas que les élèves auront tous les mêmes idées, avec le peu d'aide qui leur est donné. Nous leur avons laissé beaucoup à faire, parce que nous supposons que les exercices précédents ont dû les amener à être capables de faire celui-ci. Le maître pourra, s'il le croit nécessaire, aider davantage par plus de détails ou des suggestions plus nombreuses. Le corrigé sera ensuite comparé aux lettres composées par les élèves. Il est probable que quelques enfants s'étant trouvés dans des circonstances analogues à celle imaginée dans le sujet, auront plus de facilité que les autres pour faire une excellente lettre. Cela prouvera que l'on exprime plus facilement des sentiments éprouvés ou des choses vues, que ce qui est purement imaginaire.

H. NANSOT.

 READING (1)

SECOND LESSON

Show the first picture and say : « *What is this* » ? Write the child's answer,—*it is a man*,—on the blackboard. Have the child read what you have written. He should read in the same tone as that which he used when answering your question ; be careful to have him give the word *a*, before *man*, the sound of the first letter in the word *away*, in fact the pronunciation which it most generally has in conversation.

Present the second picture, ask what it is, and put the answer : « *it is a pan* », immediately beneath *it is a man* ; let the pupil now read the second sentence.

Do with the third picture as with the other two.

Immediately below the third sentence write :

a man, and a pan, and a fan.

a pan, and a fan, and a man.

a fan, and a man, and a pan.

The lesson on the board now presents the following appearance :

it is a man.

it is a pan.

it is a fan.

a man, and a pan, and a fan.

a pan, and a fan, and a man.

a fan, and a man, and a pan.

Let the children, in turn, read the six lines, then call on them, one at a

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

time, to point out certain words, certain syllables, certain letters. *Example.* Say : « Show me *man* wherever found ». The child will have to show it four times. Do the same with respect to *pan*, and *fan*. Next ask them to indicate each *it*, *is*, *a*, *an*, *d*, on the blackboard. The *a* should be sounded as already explained and the *d* as the two first letters of the word *de-n*, not *dee*.

The class should now be exercised in copying the first three lines. After this exercise has gone on for some time under the teacher's supervision, the copying may be continued under the *surveillance* of a monitor, but the exercise should come to an end before the children have lost all interest in it.

THIRD LESSON

Showing once more the picture of a man, ask . *What do you see ?* Write the child's answer : *I see a man* on the board.

Act in the same manner with the pictures of a pan and a fan.

After each child has read,—

I see a man.

I see a pan.

I see a fan.

lead the class to find a way of saying as much, while using the words, *I see*, only once. When you have succeeded, place the result on the board :

I see a man, and a pan, and a fan.

The children may now read the four lines, after which get each child in turn to indicate, wherever found the words *man*, *pan*, *fan*, *a*, *see*, and,—the syllable *an*,—the letters *s*, *m*, *n*, *d*, *p*, *f*, care being taken to have these letters sounded according to the phonic method.

The pupils having proved to the teacher's satisfaction that they are competent to read the lesson, may be called on to copy it, but they should not be allowed to do so without supervision.

FOURTH LESSON

Show the same pictures as in previous lessons, also one of a *can* (1), and put the following sentences on the board :

It is a man.

It is a tin pan.

It is a fan.

It is a tin can.

(1) *If you have no pictures, use Sadlier's Reading Charts; if unfortunately the school is not provided with these charts, use Sadlier's First Reader, Part First, or draw the pictures on the board.*

Showing the four pictures ask : *What do you see ?* Then write the answer below the four lines which are already before the class :

I see a man, a tin pan, a fan and a tin can.

When the children have read the lines, let them, as in the preceding lessons, point out the different words, syllables, and letters, of which the lines are composed ; if the class has been properly trained, the pupils will divide the words *t-in* and *c-an* into their elements, without help from the teacher, and in giving the sound of the first letter of the word *can*, they will pronounce it, as it should be pronounced, *ke*, like the first two letters of the word *ke-n*.

The copying should be done, as in the foregoing lessons, under the supervision of the teacher or of a monitor.

Proceed in a similar manner with the other lessons.

The theory underlying the analytic method is easily understood. The child reads from the start. No sooner has he learned a few words than he is required to copy them. From words he descends to their elements,—syllables and sounds,—and when he can read and write fairly well, he should be taught the ordinary names of the letters.

The superiority of the method lies in the fact, that as it develops the child's intelligence and keeps his interest alive, he learns to read in a more natural tone and in a much shorter time than by the old grind.

The great and only defect of this plan of teaching children to read is that it requires knowledge, skill, and zeal on the part of the teacher.

NOTE.—Sadlier's First Readers prepared expressly for the teaching of reading by the method just described are excellent.

J. AHERN.

ANALYSE

Comme votre œil observe les autres, les autres vous observent.

I. ANALYSE LOGIQUE.—Dans la phrase ci-dessus, il y a deux propositions liées par la conjonction *comme*. Cette phrase est inverse. En rétablissant l'ordre direct nous avons :

1^{ère} Proposition : les autres vous observent, *principale*.

LE SUJET : les autres, simple, un seul pronom indéf. ; complexe.

LE VERBE : *sont*.

L'ATTRIBUT : *observant*, simple, un seul participe présent ; complexe, pour complément dir. *vous*.

2^{ème} Proposition : (comme) votre œil observe les autres, *subordonnée* ; elle remplit la fonction de complément circonstanciel de manière du verbe *observent*, dans la principale. De là, le nom de *complétives* qu'on peut donner à ces sortes de propositions, sans dire qu'elles sont subordonnées. Les proposi-

tions *subordonnées* sont des compléments du *verbe* ; elles sont rattachées à ce dernier par une conjonction de subordination : comme, quand, si, lorsque, etc., etc. Les propositions *incidentes* sont des compléments du *nom* ; elles sont rattachées à ce dernier par un pronom relatif (conjonctif) : qui, que, dont, où etc. (1) Dans l'analyse, on peut omettre l'appellation *incidente* et dire : *complétive déterminative* (ou *explicative*, suivant le cas).

LE SUJET : *œil*, simple, un seul nom ; complexe ayant pour complément l'adj. poss. *votre*.

LE VERBE : *est*.

L'ATTRIBUT : *observant*, simple, un seul part. pré. ; complexe, pour complément dir. *les autres*.

II. ANALYSE GRAMMATICALE.—*Comme* : conjonction, lie la prop. principale : *les autres vous observent* à la subordonnée : *votre œil observe les autres*.

votre : adj. poss. m. s., dét. *œil*.

œil : n. c. m. s. suj. de *observe*.

Observe : verbe actif (2), 1ère conjugaison (*observer*), mode ind., temps pré., 3ème pers. du s. ; temps primitif : observer, observant, observé, j'observe, j'observai : régulier (3).

Les autres : pron. ind., 3ème pers. du m. plu. compl. dir. de *observe*.

Les autres : pron. ind., 3ème pers. du m. plu. sujet de *observent*.

Vous : pron. pers. 2ème pers. du m. plu., compl. dir. de *observent*.

Observent : verbe act., 1ère conj. (*observer*), mode ind., temps prés., 3ème pers. du plu. ; observer, observant, observé, j'observe, j'observai : régulier.

C.-J. M.

Histoire de l'Eglise

(Suite)

LES APÔTRES

Notre Seigneur Jésus-Christ, mes enfants, celui que vos mères vous ont appris à aimer, celui dont vous avez baisé l'image avec respect lorsque vous l'avez vue sur un crucifix, N.-S. Jésus-Christ, après sa mort et sa résurrection, avait recommandée à ses Apôtres, ses amis, de se réunir à Jérusalem et d'y attendre, dans la prière, la venue du Consolateur qu'il leur avait promis... Ils allèrent, en effet, dans une grande salle

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de février 1904.

(2) Le verbe actif c'est le verbe transitif employé avec complément direct.

(3) On appelle verbe régulier celui qui se conjugue comme son modèle dans ses temps primitifs.

avec Marie, mère de Jésus, et ils s'y enfermèrent avec soin, car ils avaient grand' peur que les Juifs, après avoir crucifié N.-S., ne viennent aussi les mettre à mort. Voici les noms des douze Apôtres chargés d'annoncer au monde tout ce que N.-S. leur avait enseigné: Pierre, Jacques, Jean, Thomas, André, Philippe, Barthélemy, Mathieu, Simon, Jude, Jacques fils d'Alphée, et Mathias qui fut élu pour remplacer Judas.

Il y avait déjà dix jours qu'ils étaient là, lorsqu'ils entendirent le bruit d'un vent impétueux qui ébranla toute la maison et ils virent comme des langues de feu qui se divisèrent et se reposèrent sur chacun d'eux... C'est sous cette forme que le Consolateur, l'Esprit Saint, promis par N.-S., venait les visiter. Ce jour était celui de la Pentecôte, chez les Juifs il rappelait que Dieu leur avait donné sa loi sur le mont Sinaï et pour les disciples de N.-S., il rappelle la venue du Saint-Esprit... Sous cette divine influence, ils deviennent des hommes nouveaux, aussi ardents, aussi intrépides qu'ils avaient été faibles et craintifs. Ils s'étaient enfermés de peur des Juifs et les voilà qui sortent, qui prêchent sur la place publique. Une multitude d'étrangers que la fête a amenés à Jérusalem, les entendent, les écoutent et chacun comprend dans la langue qui lui est propre... Ils sont ravis, émerveillés. Pierre, le plus craintif de tous, celui qui pendant la Passion a tremblé devant une servante au point de lui assurer qu'il ne connaissait pas Jésus, Pierre annonce sa Résurrection: « Vous l'avez crucifié, dit-il, mais vous savez qu'Il est ressuscité, nous sommes tous les témoins de sa résurrection ». Il les exhorte à recevoir le baptême, à réparer leurs crimes et, ce jour-là, trois mille Juifs se joignent aux disciples de Jésus, se prosternent aux pieds de la Croix et y adorent celui qu'ils y ont attaché. Le lendemain, Pierre et Jean vont au temple pour prier. Ils y trouvent un infirme de naissance que l'on transportait chaque jour à la porte pour demander l'aumône... Pierre lui dit: « Je n'ai ni or, ni argent, mais ce que j'ai je te le donne: Au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche ». Cet homme se lève aussitôt, les suit dans les transports d'une joie inexprimable et entre en sautant dans le temple.

Tout le monde est saisi d'admiration, on entoure Pierre et Jean qui leur disent: « Pourquoi vous étonnez-vous? vous savez bien que vous avez repoussé Jésus, Fils de Dieu; vous l'avez mis à mort, Lui, l'auteur de la vie, mais il est ressuscité, et c'est par la foi en son nom, que cet homme a été guéri... »

Vous avez péché par ignorance... revenez à Celui qui peut effacer vos péchés... »

Cinq mille hommes se convertirent.

Mais voilà que tous les magistrats, les puissants qui avaient fait mourir N.-S. Jésus-Christ, parce qu'il prêchait l'égalité et la fraternité, tous ceux-là, dirent: « Il ne faut pas laisser parler ces gens-là, car, tout le peuple ira vers eux comme il allait à Jésus ». Ils se réunirent donc en tribunal et firent venir les Apôtres devant eux.

Pierre interrogé répondit:

« Nous vous déclarons que c'est au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ que cet homme a été guéri. Il n'est point de salut par aucun autre nom ».

Y. D.



ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Éléments de la Doctrine chrétienne

2ème PARTIE

Leçon IVe.—Les Mages.

Le jour de l'Épiphanie, d'autres hommes vinrent encore adorer le Sauveur. C'étaient trois rois Mages. Ils étaient trois : l'un s'appelait Gaspard ; le second s'appelait Melchior ; le troisième s'appelait Balthazar. Ils étaient très riches.

Leur voyage à Bethléem.—Où était né l'Enfant Jésus ? Ils ne le savaient pas. Mais Dieu leur envoya une brillante étoile ; cette étoile marcha devant eux, et ils la suivirent.

Le soir on vous conduit avec une lampe :
Dieu envoya une étoile pour éclairer les Mages et les conduire.
L'étoile marcha longtemps, bien longtemps.
Elle s'arrêta enfin au-dessus de l'étable où était l'Enfant Jésus.

Leur adoration et leur offrande.—Quand l'étoile se fut arrêtée, les Mages pensèrent : c'est ici qu'est le Sauveur, et ils entrèrent dans l'étable.

Ils trouvent l'Enfant avec Marie, sa mère ; ils se mirent à genoux devant lui. Ils reconnurent qu'il était le Fils de Dieu, le Sauveur venu pour effacer nos péchés.

Ils l'adorèrent et le remercièrent, puis ils lui offrirent de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

Jésus au tabernacle.—Imitez les Mages : l'Enfant Jésus est à l'église dans le Tabernacle, il y est vivant comme dans la crèche.

Avez-vous vu la lampe qui est suspendue devant l'autel ?

Jour et nuit elle brûle.

Pourquoi cette lampe est-elle là ?

Pour nous dire : Jésus-Christ est dans le Tabernacle, venez, adorez-le.

L'étoile, c'est la lampe qui vous montre Jésus-Christ.

Comme les Mages, faites respectueusement la génuflexion devant Jésus.

Mais que lui offrirez-vous ?

De l'or, de l'encens, de la myrrhe ?

Non, vous n'en avez point.

A la place de l'or, offrez-lui votre cœur et dites :

Jésus, je vous aime de toutes mes forces.

A la place de l'encens, offrez-lui vos prières, toujours bien faites.

A la place de la myrrhe, offrez-lui votre travail, votre obéissance...

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

Copiez les phrases suivantes en soulignant le verbe. Je chante. Tu cours. Il revient. L'enfant pleure. Le pigeon roucoule. Le ruisseau coule. Le moulin tourne. La pie jacasse. Le chasseur tire. Le chien aboie. La fauvette chante. Le tonnerre gronde. Le blé mûrit. Le pain moisit. Ma sœur chante. Mon frère joue. Mon père travaille. Ma mère prie. J'étudie. Tu dessines. Il voyage. Nous arrivons. Vous sortez. Le prêtre console.—Dieu juge.

II

LE POISSON

Le poisson vit dans l'eau douce ou salée. Il a le corps allongé pour mieux fendre l'eau. On ne voit pas ses oreilles, mais il en a et il entend très bien. Il a aussi de gros yeux ronds, il ouvre continuellement la bouche pour avaler l'eau et happer les insectes qui passent à sa portée. Pour se mouvoir, il a des nageoires qui sont comme des rames.

EXPLICATIONS.—*Fendre*: diviser, séparer les parties d'une masse quelconque.—*Continuellement*: toujours, sans cesse.—*Happer*: saisir avidement avec la bouche, attraper à l'improviste.—*Insecte*: petit animal sans os, dont le corps est articulé et qui possède six pattes.—*A sa portée*: qu'il peut atteindre.—*Se mouvoir*: se remuer, changer de place.—*Nageoires*: organes du mouvement chez les poissons.—*Rames*: longues pièces de bois servant à manœuvrer un bateau.

ELOCUTION.—Où vivent les poissons? Qu'est-ce qu'un ruisseau? une rivière? un fleuve? un étang? un lac? Citez des poissons de mer, des poissons d'eau douce. De quoi est recouvert le corps des poissons? Avec quoi les poissons avancent-ils dans l'eau?

Exercices d'invention

Remplacez les points par le sujet convenable choisi dans la liste suivante: fleur, feron, couvreur, terrassier, brebis, vache, colonel, pluie, araignée, tisserand, vent, abeille, vigne.

Le ... creuse la terre.—Le ... ferre un cheval.—Le ... couvre une maison.—
La ... donne de bon lait.—La ... nous fournit sa laine.—Le ... tisse la toile.—Le ...
... commande un régiment.—La ... rafraîchit les plantes.—Le ... déracine les ar-
bres.—L'... file sa toile.—L'... recueille le miel des fleurs.—La ... donne du raisin.

RECITATION

L'ENFANT ET LE CHAT

Fable.

Tout en se promenant, un enfant déjeunait
De la galette qu'il tenait.
Attiré par l'odeur, un chat vient, le caresse,
Fait le gros dos, tourne et vers lui se dresse.
« Ha ! le joli minet !... » Et le marmot charmé
Partage avec celui dont il se croit aimé.
Mais le flatteur à peine-obtient ce qu'il désire,
Qu'au loin il se retire.

« Ha ! ha ! ce n'est pas moi, dit l'enfant consterné,
« Que tu suivais ; c'était mon déjeuné (1). »

GUICHARD.

RÉFLEXIONS EXPLICATIVES

Défiez-vous des belles paroles de ceux qui se disent vos amis. Jugez-en par leurs actions, et non par leurs discours.

Celui qui vous flatte, enfants, n'est pas toujours votre ami ; souvent il n'y songe pas : c'est un service qu'il demande de vous, c'est quelque chose qu'il veut obtenir.

Faites pour lui comme si vous étiez sûrs qu'il vous aime. Si vous le pouvez, donnez-lui ce qu'il vous demande, mais n'en attendez pas de reconnaissance. N'êtes-vous pas heureux quand vous faites plaisir ? Eh bien ! ce doit être là votre récompense.

Mettre cette fable en prose, en y ajoutant quelques réflexions.

REDACTION

(Lire le morceau suivant en classe, puis inviter les élèves à le raconter de mémoire, sous forme de devoir écrit.)

LE PAPILLON VOLTIGE

Papillon, joli papillon, aux ailes veloutées, frêle comme une feuille de rose, léger comme la plume de l'oiseau, tu voltigeais naguère, quand brillait le soleil, sur les bords du ruisseau qui murmure, et autour des fleurs qui brillent là-bas ; te voilà, maintenant que la nuit est venue, dans ma chambrette où brille comme une étoile, la lampe qui éclaire mon travail. Tu vas, tu viens, tu joues insoucieux et content.

Que veux-tu donc, petit papillon ? Veux-tu te réchauffer ? Veux-tu jouer seulement et faire resplendir l'or et les diamants de tes ailes ? Veux-tu peut-être que je t'admire ? Il va, il revient, il passe, il tournoie, il s'éloigne, il passe encore et si près que son aile s'enflamme... il tombe au milieu de la flamme.

Un petit éclat, un frémissement, un peu de fumée. C'est fini... Pauvre petit papillon !

(1) Mis pour déjeuner, à cause de la rime.

COURS MOYEN

ELOCUTION ET GRAMMAIRE

DICTÉES

I

LE DÉSERT

La traversée des déserts est un rude et pénible voyage, hérissé de difficultés, plein de fatigues et même de dangers. Sur ces étendues sans chemins jamais un voyageur ne s'aventurerait seul; il serait sûr d'y périr. Les voyageurs et les marchands se réunissent en nombreuses troupes qu'on nomme caravanes. Des chameaux portent sur leur dos bossu les hommes, les marchandises, les tentes et les couvertures pour servir d'abri la nuit, les vivres, et surtout l'eau; car les rares puits des déserts, éloignés l'un de l'autre à grandes distances, sont le plus souvent taris.

CH. DELON.

EXERCICES

1. Soulignez tous les verbes de la dictée; indiquez-en les sujets.—2. Expliquez les mots *hérissé, tari*.—3. Qu'est-ce qu'une caravane? Qu'est-ce qu'un chameau?—4. Quels sont les mots de la même famille que *voyage, couverture, marchand*?—5. Remplacez par d'autres mots ayant à peu près le même sens les mots suivants: *chemin, périr, se réunissent, vivres*.

II

LA RIVIÈRE-À-PIERRE EN 1887

La *Rivière-à-Pierre* n'existait absolument que de nom à cette époque. C'était une rivière baptisée par un Pierre quelconque et coulant dans la forêt, voilà tout. On voyait *ça et là*, tristement, misérablement, percer à travers l'épais feuillage des bois quelques cabanès de défricheurs, faites de troncs d'arbres empilés les uns sur les autres et recouvertes d'un toit bas, écrasé, s'élevant très légèrement en pointe et trouée au plafond, afin de donner passage au tuyau de poêle intérieur, lequel ne ressemble en rien aux fournaies à vapeur de nos maisons de ville.

ARTHUR BUIES.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Rivière-à-Pierre*: une des stations importantes du chemin de fer du Lac St-Jean, à environ 60 milles de Québec.—*baptisée*: ce mot est mis pour nommée, car au vrai sens du mot, on ne baptise pas une rivière.—*ça et là*: le premier mot veut dire *ici*.—*percer*: paraître à peine.—*empilés*..... *recouvertes*: Pourquoi l'un au masculin et l'autre au féminin? *empilés* se rapporte à *troncs* et *recouvertes* à *cabanès*; la conjonction *et* joint *recouvertes* à *faites*.—*ne ressemble en rien aux*: exprimez autrement? *est tout à fait différent des*.

Rechercher les adjectifs et en justifier l'orthographe d'accord.

RECITATION

L'ENFANT CHARITABLE

La jeune Rosine à l'école
 S'en allait gaiement un matin.
 Un vieillard que la faim désole
 Se présente sur son chemin.
 « Oh ! lui dit-il, chère petite,
 Un liard pour acheter du pain ! »
 Elle ouvre sa bourse bien vite...
 Mais point d'argent ! Ah ! quel chagrin !
 Que fait Rosine ? Bonne et sage,
 Rosine alors montre son cœur,
 Prend son déjeuner, le partage
 Avec l'homme dans la douleur.
 « Tenez, vieillard, je vous soulage,
 Dit-elle, autant que je le peux !
 Je voudrais avoir davantage,
 Car vous êtes bien malheureux ! »
 Puis elle poursuivit sa route,
 L'air joyeux et le cœur content ;
 Tout bas elle disait sans doute :
 Comme un bienfait est doux pourtant !

REDACTION

SUJET À TRAITER

LE CHIEN

Dire ce qu'est le chien.
 Quelles sont ses qualités générales ?
 De la manière de nous conduire envers les animaux.

SUJET TRAITÉ

Le chien est un quadrupède, c'est un animal domestique connu pour sa fidélité. Ses qualités le font généralement aimer : il est gai, folâtre même, serviable, et partage les plaisirs de l'homme. Il est son compagnon assidu et obéissant.

Il y a beaucoup d'espèces de chiens, certaines sont plus utiles que les autres. Tels sont les chiens de berger ; ceux-ci ont le poil rude, hérissé, l'œil intelligent et vif : il ne faudrait pas trop se fier à leur amabilité, car ils ne connaissent que leur maître et sont peu sociables. Le chien de chasse rend aussi des services ainsi que le chien de garde. Je ne parlerai pas des chiens du Mont Saint-Bernard, ces admirables *toujours* qui sauvent les voyageurs perdus dans la nuit et la montagne, car j'aurais trop à dire ; mais cette légère énumération suffit pour montrer que le chien est un animal utile et agréable, puisqu'il partage nos plaisirs et nos dangers.

Il faut donc traiter les chiens avec bonté et nous ne devons pas nous permettre de les maltraiter ou de les laisser souffrir ou mourir auprès de nous sans nous en inquiéter.

Rappelons-nous que Dieu a fait l'univers pour l'homme, mais que celui-ci ne doit exercer sa puissance qu'avec bonté et justice.

COURS SUPÉRIEUR

Exercice de mémoire

I

NOTRE DRAPEAU

O! ne l'oublions pas, remontons à la source;
 De progrès en progrès allant au pas de course;
 Notre race a pris son essor;
 Au Cœur qui l'a sauvée, au Cœur qui la façonne,
 Symboles du drapeau, faites une couronne;
 Soyez sa gloire et son décor.

Feuille d'érable, azur, fleur de lys et croix blanche
 Et toi Cœur de Paray, notre âme en vous s'épanche;
 Fleurs, écloses du souvenir,
 Répandez vos parfums; avec vous, l'espérance,
 Comme un coin de ciel bleu pour la Nouvelle-France,
 Darde un rayon sur l'avenir.

X.

II

LE MARAIS

Un pinson s'ennuyait de boire
 Toujours au même filet d'eau;
 Eau pure et fraîche et jamais noire,
 Et c'était justement ce qui lassait l'oiseau.
 Il part pour chercher du nouveau.
 Or, le nouveau ce fut un marais d'eau fétide
 Dont l'étourdi fut enchanté.
 Il y plongea son bec avide.
 Adrien dit: La chose est claire,
 Moi, je comprends très bien les fables désormais;
 Le bien c'est le flot pur; le mal c'est le marais,
 Le pinson c'est l'enfant ennuyé de bien faire....
 Ce petit pinson-là n'avait donc plus de mère!

Mme Sophie HUE.

EXPLICATIONS

Souvent, bien souvent en effet on se lasse de bien faire, on veut du nouveau et on trouve le mal. Sans doute, si le petit pinson avait eu une mère, elle l'aurait guidé, lui aurait empêché de boire cette eau fétide. Enfants qui n'avez plus de mère, ne quittez plus la voie dans laquelle vous êtes. Enfants qui avez le bonheur d'en posséder une, écoutez-la, suivez ses conseils et vous resterez dans le bon chemin.

Diction.—Bien détacher et dire avec sentiment l'exclamation finale: *Ce petit pinson-là n'avait donc plus de mère!*

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

L'amour de la France n'est pas incompatible avec la loyauté envers l'Angleterre (1).

Comment notre affection pour la France peut-elle se concilier avec notre loyauté envers l'empire britannique? Grâce à Dieu, l'heure des tâtonnements et des expériences est passée et le problème a été heureusement résolu. Il l'a été par le sens politique supérieur de nos hommes d'Etat, par la modération de nos compatriotes anglais et beaucoup par la *perspicacité* et la *clairvoyance patriotique* des représentants de la *Métropole*, et pour ne citer que quelques noms parmi les plus éminents, lord *Elgin*, le marquis de Lorne et Lord Dufferin. On a compris que la conservation de l'élément français et de la langue française n'était pas une cause de danger, mais un gage de grandeur, de progrès et même de sécurité, pour la confédération canadienne et que le *dualisme* national n'était pas une obstacle au développement d'une jeune nation qui a tout à gagner en conservant l'*héritage littéraire et social* qu'elle tient de *deux des plus grands peuples* de l'Europe. Cette *conception* est entièrement juste, car qu'est-ce qu'une nation? La nation moderne a été formée des races les plus diverses. Il suffit de citer l'Angleterre, la France et la Belgique. Chacun de ces pays a été un vaste creuset où se sont fusionnés, sous l'action du temps et des influences *ambiantes*, ces éléments constitutifs. Il y a quelque chose de *supérieur* à la langue et à la race, c'est la volonté, l'unité morale, l'unité d'esprit, c'est la concordance des vœux, c'est avoir les mêmes aspirations idéales, être dévoués aux mêmes œuvres de progrès (2).

ADÉLARD TURGEON.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Etat* : on met ordinairement une majuscule à ce mot lorsqu'il signifie *nation*.—*perspicacité, clairvoyance* : deux mots à peu près synonymes.—*patriotique* : au singulier à cause de la synonymie des deux mots précédents.—*métropole* : sens propre : *ville mère*; sens plus étendu : *une nation par rapport à ses colonies*.—*éminents* : ne pas confondre avec *imminent*; le mot *éminent* signifie qui qui s'élève au-dessus des autres; le mot *imminent* signifie *sur le point d'arriver*.—*Elgin* : (prononcez le *g* dur) gouverna sagement le Canada de 1847 à 1854. Sa statue en bronze est l'un des ornements de la façade du palais législatif à Québec.—*dualisme* : se dit de tout système qui admet deux principes. Le *dualisme national* signifie la *nation formée de deux races* différentes.—*héritage littéraire et social* : la littérature et les mœurs.—*deux des plus grands peuples* : les Français et les Anglais.—*conception* : produit de l'intelligence, pensée.—*verbe* : langage; le mot verbe signifie *parole*.—*ambiantes* : environnantes.—*supérieur* : au masculin. Le mot *quelque chose* pronom indéfini est du masculin.

— Rechercher les verbes actifs, neutres, passifs, pronominaux, impersonnels.

— Dire un mot de la formation des peuples français, anglais et belge qui sont cités, au moyen des premières pages de l'histoire de l'Europe.

Notes du Directeur : (1) Il s'agit ici de la France traditionnelle et chrétienne, évidemment, car les Canadiens français ne sauraient aimer la France maçonnique, ennemie haineuse de l'Église catholique.

(2) Il est assez difficile de prédire avec certitude les destinées du peuple canadien-français. Est-il appelé à former partie intégrante d'une nation canadienne, ou la Providence l'appelle-t-elle à constituer un groupe indépendant qui aura pour champ d'action la province de Québec, les provinces maritimes, Ontario et une partie de la Nouvelle-Angleterre? En prévision de l'avenir, restons fidèles à nous-mêmes.

ANALYSE

Chacun de ces pays a été un vaste creuset où se sont fusionnés, sous l'action du temps et des influences ambiantes, ces éléments constitutifs.

PRINCIPALE: chacun de ces pays a été un vaste creuset.

COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE de creuset: où se sont fusionnés, sous l'action du temps et des influences ambiantes, ces éléments constitutifs.

— La principale n'offre pas de difficulté.

— Dans la complétive il y a inversion.

Sujet: ces éléments constitutifs.

Compl. dir.: se.

Compl. circ.: où (pron. relatif qui remplace creuset)

Compl. circ.: sous l'action, etc.

Après ces remarques, faire l'analyse de chaque mot.

II

AUX ÉCRIVAINS CANADIENS

Qu'importe que les œuvres des auteurs canadiens soient destinées à ne pas franchir l'Atlantique? Ne sommes-nous pas un million de Français oubliés par la mère-patrie sur les bords du Saint-Laurent? N'est-ce pas assez pour encourager tous ceux qui tiennent une plume, que de savoir que ce petit peuple grandira et qu'il gardera toujours le nom et la mémoire de ceux qui l'auront aidé à conserver intact le plus précieux de tous les trésors la langue de ses aïeux!

Quand le père de famille, après les fatigues de la journée, raconte à ses nombreux enfants les aventures et les incidents de sa longue vie, pourvu que ceux qui l'entourent s'amuse et s'instruisent en écoutant ses récits, il ne s'inquiète pas si le riche propriétaire du manoir voisin connaîtra ou ne connaîtra pas les douces et naïves histoires qui font le charme de son foyer. Ses enfants sont heureux de l'entendre, c'est tout ce qu'il demande. Il doit en être ainsi de l'écrivain canadien. Renonçant sans regret aux beaux rêves d'une gloire retentissante, il doit se regarder comme amplement récompensé de ses travaux, s'il peut instruire et charmer ses compatriotes, s'il peut contribuer à la conservation, sur la jeune terre d'Amérique, de la vieille nationalité française.

OCTAVE CRÉMAZIE.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—Qu'importe que les œuvres... :le sujet de importe: tout le membre de phrase qui suit ce mot; compl. dir.? qu' (quoi). Tourner ainsi: que les œuvres... importe quoi?—franchir l'Atlantique: se répandent jusqu'en Europe.—mère-patrie: pays qui a fondé une colonie.—ceux qui tiennent une plume: les littérateurs, les écrivains; on dirait de même ceux qui tiennent une épée pour désigner les militaires.—auront aidé: justifiez l'orthographe du participe: le compl. dir. (le) mis pour petit peuple qui précède.—intact: qui n'a pas été touché, sans souillure, sans tache. Tact, sens du toucher; au figuré, bon jugement; avoir du tact: habitude d'agir prudemment et sagement.—aïeux: pluriel de aïeul qui fait aussi aïeuls, aïeules. Aïeux signifie les ancêtres en général; aïeuls, les deux grands-pères; aïeules, les deux grand-mères.—s'instruisent: la racine est *struire* comme dans *construire* et *détruire* (*détruire*), *instruire* signifie réunir dans l'intelligence toutes les parties de la science pour fournir l'édifice de l'instruction.—il ne s'inquiète: pourquoi au singulier? le sujet représente le père de famille en tête de la phrase.—manoir: (du latin *manere* rester) habitation un peu importante entourée de terres, ce mot est souvent employé pour château: manoir seigneurial.—amplement: largement.—contribuer: apporter son tribut, sa part dans une entreprise, sa part d'action dans une affaire. Contribution, contribuable.—vieille, de l'ancienne forme du masculin *vieil* qui est encore usité devant une voyelle ou une *h* muette. Devant une consonne on dit *vieux*.

ANALYSE

Ses enfants sont heureux de l'entendre, c'est tout ce qu'il demande.

Trois propositions.

1^{ère} PRINCIPALE: *Ses enfants sont heureux de l'entendre.*

2^{ème} PRINCIPALE COORDONNÉE (1): *c'est tout ce.*

COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE de *ce*: *qu'il demande.*

— La première proposition n'offre pas de difficulté.

— *C'est tout ce*: *c'* (cela) sujet; *tout* adj. indéfin. dét. *ce*; *ce* (avec la complétive qui suit) attribut de *c'* (cela).

— *qu'il demande*: *qu'* (que) pron. relatif, antéc. *ce*, *ce* pronom est compl. dir. de *demande* et sert de lien entre la complétive et le mot *ce* qu'elle complète en le déterminant.

Analyser après ces remarques tous les mots de la phrase.

COMPOSITION

L'ACIER

Qu'est-ce que l'acier? Que fait-on avec lui? Qu'est-ce que tremper l'acier?

SUJET TRAITÉ

Il y a un fer brillant et poli qui se nomme acier. C'est tout simplement du fer fondu uni à un peu de charbon de bois. On fabrique les objets en acier comme les objets en fer, en les mettant au feu pour les amollir et en les frappant sur l'enclume pendant qu'ils sont encore rouges.

On fait beaucoup d'objets en acier, l'acier coupe beaucoup mieux que le fer, aussi les outils tranchants et délicats sont en acier, tels que: couteaux, ciseaux, canifs, épées, etc.

Lorsque l'acier a pris la forme que l'ouvrier désire, il le *trempe*, c'est-à-dire qu'il le chauffe, puis le refroidit brusquement, en le plongeant dans l'eau froide, pendant qu'il est brûlant.

L'acier trempé est très dur, très tranchant, mais il devient bien plus cassant. Cependant, malgré ce dernier défaut, on le trempe, généralement, parce qu'il coupe beaucoup mieux, ce qui est nécessaire pour certains outils. Si les lames des rasoirs n'étaient pas trempées, il serait difficile de se faire la barbe. Les grands et énormes ciseaux qui servent à trancher des barres de fer ont besoin d'être trempés, etc.

Avec l'acier se font aussi les parties les plus importantes des montres et des horloges.

Enseignement anti-alcoolique

Phrase à étudier au tableau.

«L'ivrogne n'est pas seulement inutile à la société, dans les affaires privées et publiques; mais son seul aspect est pénible à tous, il répand des odeurs de mort.»

(St.-Chrys.).

(1) Quelques grammairiens disent *juxtaposé*, lorsque deux propositions de même nature sont séparées par une virgule au lieu d'être liées par une conjonction de coordination; dans ce dernier cas, ils emploient le terme *coordonné*.

DICTÉES

I

L'intempérance est un vice honteux qui dégrade le corps et l'âme. De même que nous ne voudrions confier aucun de nos intérêts à un homme intempérant, de même nous devrions nous mépriser nous-même, si nous nous laissons aller à l'intempérance.

II

L'intempérant ne fait pas seulement du mal à autrui, il en fait aussi à lui-même. Il ruine en même temps sa maison, son corps et son esprit. Il n'a pas d'amis; car, au commerce des hommes, il préfère le vin et la *bonne chère*. Cet homme se *dégrade* honteusement en étant l'esclave de ces passions, les plus grossières de toutes, qu'on appelle la gourmandise et l'ivrognerie. La tempérance, au contraire, produit les plus heureux effets. Elle assouplit le corps, elle prévient les maladies, elle fortifie la volonté. Par la volonté, le corps devient le serviteur de l'âme et l'aide à *acquérir* la vertu au lieu de la lui faire perdre.

Note: Expliquer les mots en italiques.

Lecture

L'ivrognerie et la sanctification du dimanche.

« Un chrétien devrait éviter avec soin non seulement ce qui est positivement mal, « mais même ce qui a l'apparence du mal et plus particulièrement ce qui en général y « conduit. C'est pourquoi les catholiques devraient renoncer avec générosité à tout « amusement, à toute affaire qui peut les empêcher de sanctifier le dimanche, ou qui « peut conduire à la violation des lois de Dieu et de l'Etat. Le commerce des bois- « sons le dimanche est certainement le plus dangereux de tous les commerces, puis- « qu'il cause tant et de si grands maux à la religion et à la société. Que les pasteurs « des âmes travaillent donc avec courage à déraciner ce mal, qu'ils multiplient les « avertissements et les exhortations, qu'ils aient même recours aux menaces et aux « peines quand cela devient nécessaire. Ils devraient faire tout ce qui dépend d'eux « pour faire disparaître cette tache, la seule qui obscurcit encore l'éclat du jour du Seigneur ». (Paroles des Pères du 31^{ème} concile de Baltimore).

MATHÉMATIQUES, ARITHMÉTIQUE, CALCUL MENTAL

106. De 9 dizaines de billes, ôtez 3 dizaines de billes. *Rép.* 6 dizaines ou 60.
 107. De 7 dizaines de billes, ôtez 5 dizaines de billes. *Rép.* 2 diz. ou 20.
 108. De 8 dizaines de pommes, ôtez 4 dizaines de pommes. *Rép.* 4 diz. ou 40.
 109. De \$40, ôtez \$20. *Rép.* 4 diz moins 2 diz. = 2 diz. ou \$20.

REMARQUE.—Employez le même procédé pour les exercices suivants :

110. De \$80 ôtez, \$70. *Rép.* 1 diz. ou \$10.
 111. De \$90 ôtez, \$50. *Rép.* 4 diz. ou \$40.
 112. De \$50 ôtez, \$30. *Rép.* 2 diz. ou \$20.
 113. De \$70 ôtez, \$20. *Rép.* 5 diz. ou \$50.

114. De \$60 ôtez, \$10. *Rép.* 5 diz. ou \$50.
 115. De \$30 ôtez, \$20. *Rép.* 1 diz. ou \$10.
 116. Sur \$70 qui m'étaient dues, j'ai reçu \$40; combien ai-je encore à toucher ?
 117. Un marchand de meubles gagne \$20 en vendant une armoire \$90 : combien l'avait-il achetée ?
 118. Quel bénéfice fait-on en vendant \$60 un meuble acheté \$50 ?
 119. Un ouvrier employé dans une manufacture fait pour \$90 de travail ; on lui donne en payement \$40 de marchandises et le reste en argent : combien reçoit-il en argent ?

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

50. Une montre avance de cinq minutes par jour, et une pendule retarde de trois minutes dans le même temps. Quelle sera l'avance de la montre sur la pendule au bout de 15 jours ?
 51. Un ouvrier gagne \$1.83 par jour ; il dépense tous les jours \$0.58. Quel est le montant de ses économies après 45 jours de travail ?
 52. Un marchand de faïence avait en magasin 743 assiettes ; il en a vendu une 1ère fois 497 et une 2ème fois 225. Combien lui en reste-t-il, et combien lui en manque-t-il pour servir un autre client qui lui en demande 50 ?
 53. Un ouvrier a fait pour un particulier, 15 journées à \$2.35 la journée. L'ouvrier a reçu un acompte de \$7.45. Combien lui est-il dû encore ?
 54. Une ménagère fait confectionner 5 douzaines de chemises, avec un calicot qui coûte 18 ¢ la verge. Il faut 2 verges et 1/2 pour une chemise et l'on donne \$3 par semaine à l'ouvrière chargée de ce travail. Cette ouvrière fait 2 chemises tous les trois jours et elle travaille 6 jours par semaine. Calculez la dépense totale et le prix de revient d'une chemise.
 55. On a acheté 672 œufs à \$1.50 le cent. On les a revendus à 25 ¢ la douzaine. Combien a-t-on gagné ?
 56. Pour faire 4 robes, une couturière achète 60 verges de soie à \$1.75 la verge et diverses fournitures s'élevant à \$24. Combien devra-t-elle vendre chaque robe, si elle veut gagner \$8 sur chacune ?
 57. Un ouvrier a reçu \$42.84 pour un certain nombre de jours de travail. S'il avait travaillé 12 jours de plus, il aurait gagné \$57.96. Combien de jours a-t-il travaillé ?

SOLUTIONS

50. La montre avance sur la pendule de 5 minutes + 3 minutes = 8 minutes par jour. En 15 jours, cette avance sera 15 fois plus grande, ou 8 minutes \times 15 = 120 minutes = 2 heures.
 51. Si un ouvrier gagne \$1.83 et dépense \$0.58 par jour, il économise \$1.83 — \$0.58 = \$1.25 par jour, dans 45 jours il économisera 45 fois plus, ou \$1.25 \times 45 = \$56.25.

52. Le marchand a vendu $497 + 225 = 722$ assiettes. Il lui en reste donc $743 - 722 = 21$. Pour en livrer 50, il lui en manque $50 - 21 = 29$.

53. Les 15 journées de l'ouvrier valent $\$2.35 \times 15 = \35.25 . S'il a reçu $\$7.45$, il lui est encore dû $\$35.25 - \$7.45 = \$27.80$.

54. Le prix du calicot est de $\$0.18 \times 2 \frac{1}{2} \times 60 = \27 .

L'ouvrière, faisant 4 chemises par semaine, travaillera pendant $60 \div 4 = 15$ semaines pour faire les 60 chemises. Elle recevra $\$3 \times 15 = \45 .

La dépense totale sera donc de $\$27 + \$45 = \$72$, et le prix de revient d'une chemise sera de $\$72 \div 60 = \1.20 .

55. $(\$1.50 \times 672) \div 100 = \10.08 , ce que les œufs ont coûté.

$672 \div 12 = 56$ douzaines. $\$0.25 \times 56 = \14 , ce que les œufs ont rapporté
 $\$14 - \$10.08 = \$3.92$, le bénéfice.

56. $\$1.75 \times 60 = \105 , coût de la soie ; $\$105 + \$24 = \$129$, coût de la soie et des fournitures pour les 4 robes.

$\$109 \div 4 = \27.25 , coût de la soie et des fournitures pour une robe.

$\$27.25 + \$8 = \$35.25$, prix que la couturière devra vendre chaque robe afin de gagner $\$8$ sur chacune.

57. $\$57.96 - \$42.84 = \$15.12$, ce que l'ouvrier aurait reçu pour 12 jours de travail de plus.

$\$15.12 \div 12 = \1.26 , le salaire d'un jour.

$\$42.84 \div \$1.26 = 34$. Réponse 34 jours.

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

Un tonneau est rempli de vin. On enlève les $\frac{3}{16}$ du contenu et on les remplace par de l'eau, de manière à remplir le tonneau. Cela fait, on enlève encore les $\frac{3}{16}$ du contenu, qu'on remplace par de l'eau.

On demande de calculer la capacité, sachant que la quantité de vin qui reste dans ce tonneau après la seconde opération surpasse de 41 gallons la moitié de la capacité totale.

53. Un marchand a acheté une certaine quantité de café à raison de $\$38$ le quintal. Il revend la moitié à 45 ¢ la livre, le tiers à 43 ¢ et le reste à 42 ¢ . Il réalise ainsi un bénéfice de $\$14.35$. Combien avait-il acheté de livres de café ?

54. Un marchand a acheté une pièce de drap sur laquelle il veut gagner $\$90$. Il a vendu une 1ère fois, le $\frac{1}{4}$ de la pièce ; une 2ème fois, le $\frac{1}{3}$ du reste et une 3ème fois, la moitié du dernier reste. Il vend le reste au même taux. Les trois premières ventes produisirent le prix d'achat plus $\$10$ de bénéfice. Quel est le prix d'achat ?

55. Un coupon d'étoffe de 3 verges $\frac{3}{4}$ est estimé $\$6$. On en prend 2 verges $\frac{1}{2}$ pour confectionner un jersey. La façon et les fournitures équivalent aux $\frac{3}{4}$ de l'étoffe employée. Quel est le prix du jersey ?

En admettant que la façon soit équivalente au tiers du prix total de la façon et des fournitures, que gagne par jour une ouvrière qui a employé à faire ce travail 1 jour $1/2$, dont 5 heures d'éclairage à \$0.026 l'heure ?

56. Un libraire a acheté un certain nombre de petites brochures à \$2.40 le cent. Il en revend les $3/5$ à raison de 28 brochures pour \$0.728. De cette manière, il fait un bénéfice de \$1.68. On demande combien il avait acheté de brochures.

57. Une personne achète pour \$42 d'une certaine étoffe, et pour \$14 d'une autre étoffe dont le prix est les $5/8$ du prix de la première. Elle a en tout 11 verges $1/2$ d'étoffe. Combien a-t-elle acheté de verges de chaque espèce et quel est le prix d'une verge de chaque espèce ?

58. L'âge d'A est égal aux $5/12$ de celui de B ; celui de B aux $4/7$ de celui de C. Quels sont les âges respectifs des trois si, il y a 12 ans C avait 72 ans ?

59. Partagez \$187 entre A et B de façon à donner à B une somme égale à $1 \frac{3}{4}$ fois la part d'A.

60. Deux tuyaux coulant ensemble remplissent un réservoir en 1 heure. Un de ces tuyaux coulant seul le remplirait dans 1 heure $1/2$. Combien d'heures l'autre tuyau mettrait-il à le remplir ?

61. Une lingère et son apprentie confectionnent ensemble 5 douzaines de chemises, à raison de 70 ¢ par chemise. Elles font 5 chemises en 4 jours, sachant que le travail de l'apprentie est évalué les $2/5$ de celui de sa maîtresse, on demande ce que chacune d'elles gagne par jour.

62. Un marchand achète 48 verges $1/2$ de drap à \$2.40 la verge, et se propose de gagner \$23.28 en les revendant. Combien doit-il revendre la verge ?

63. Un berger a perdu les $3/7$ de ses moutons ; il lui en reste 48. Combien en avait-il ? Il revend ses moutons \$7 la pièce, tandis qu'il les avait achetés \$3.40. A-t-il perdu ou gagné ? Combien ?

64. Les $4/5$ d'une succession étant partagés également entre 7 héritiers, chacun d'eux reçoit \$3724. Quel est le montant de la succession ?

65. Les $3/8$ d'un nombre valent 15 ; que valent les $3/4$ de ce nombre ?

SOLUTIONS :

52. $16/16 - 3/16 = 13/16$. Lorsqu'on enleva les $3/16$ du contenu la seconde fois on enleva les $3/16$ de l'eau et aussi les $3/16$ de ce qui restait de vin, c'est-à-dire les $3/16$ des $13/16$ du contenu = $39/256$ du contenu ;

$$13/16 - 39/256 = 208/256 - 39/256 = 169/256.$$

Les $169/256$ du contenu après qu'on a versé de l'eau une seconde fois sont composés de vin.

$169/256$ du contenu surpassent de 41 gallons la moitié du contenu ; mais la moitié du contenu = $256/256 \div 2 = 128/256$ du contenu.

Ainsi $169/256 - 128/256 = 41$ gallons ; $41/256 = 41$ gallons $1/256 = 41/41$ et $256/256 = (41/41) \times 256 = 256$ gallons. Rép.

53. Soit 1 livre la quantité de café acheté et revendu. La $1/2$ de la livre à 45 ¢ la livre donne 22 $1/2$ ¢ ; le $1/3$ à 43 ¢ donne 14 $1/3$ ¢ ; le reste ou $1/6$ à 42 ¢ donne 7 ¢. Ainsi la vente d'une livre rapporterait 22 $1/2$ ¢ + 14 $1/3$ ¢ + 7 ¢ = 43 $5/6$ ¢.

Le café ayant coûté \$38 le quintal, 1 livre a coûté $\$38 \div 100 = 38$ ¢.

43 $5/6$ ¢ - 38 ¢ = 5 $5/6$ ¢, le bénéfice sur 1 livre.

$\$14.35 \div \$0.05 \times 5/6 = 246$ le nombre de livres de café.

54. $4/4 - 1/4 = 3/4$. Il vend le $1/3$ du reste ; il lui reste donc les $2/3$ du reste, c'est-à-dire les $2/3$ de $3/4 = 1/2$. Il vend la $1/2$ du deuxième reste, il lui reste donc l'autre moitié du deuxième reste = $1/2$ de la $1/2 = 1/4$.

En dernier lieu il lui reste $1/4$ de la pièce de drap, plus le prix de toute la pièce, plus \$10.

Il désire réaliser un bénéfice de \$90 ; il a déjà \$10 ; donc il doit vendre ce qui lui reste pour $\$90 - \$10 = \$80$. Si $1/4 = \$80$, $4/4 = \$80 \times 4 = \320 .

\$320, le prix de vente, - \$90, le bénéfice = \$230 le prix d'achat.

55. Le prix d'une verge égale $\$6 \div 3 \times 3/4$; le prix de 2 verges $1/2$ égale $(\$6 \div 3 \times 3/4) \times 2 \times 1/2 = 6 \times 4/15 \times 5/2 = 4$. Ainsi le jersey a coûté \$4 + les $3/4$ de \$4 = \$7.

La façon et les fournitures ayant coûté \$3 et la façon étant le $1/3$ de cette somme = \$1.

L'éclairage ayant coûté $\$0.026 \times 5 = \0.13 , l'ouvrière a reçu pour son travail $\$1 - \$0.13 = 87$ ¢, pour 1 jour $1/2$ ou $3/2$ jours ; $3/2 = 87$ ¢ ; $1/2 = 87/3$; $2/2 = 87/3 \times 2 = 58$ ¢. Réponse, 58 ¢ par jour.

56. Sur les $3/5$ il fait un bénéfice de \$1.68 ;

sur $1/5$ il fait un bénéfice de \$1.68/3 ;

sur $5/5$ il aurait fait un bénéfice de $\$1.68/3 \times 5 = \2.80 .

Il avait payé les brochures \$0.024 la pièce.

Il les revendit $\$0.728 \div 28 = \0.026 .

Sur chaque brochure il fit un bénéfice de $\$0.026 - \$0.024 = \$0.002$.

Donc il a acheté autant de brochures qu'il y a de fois \$0.002 en \$2.80, ou $\$2.80 \div .002 = 1400$. Rép.

57. \$14 = le $5/8$ du prix qu'elle aurait payé pour la dernière étoffe, si les deux étoffes avaient été de même qualité.

$5/8$ du prix = \$14 ; $1/8$ du prix = $14/5$; $8/8$ du prix $14/5 \times 8 = \$22.40$.

Ainsi si les deux étoffes avaient été de même qualité, elle aurait payé en tout $\$42 + \$22.40 = \$64.40$.

$\$64.40 \div 11 \times 1/2 = \5.60 le prix d'une verge d'étoffe de 1ère qualité.

Les $5/8$ de \$5.60 = \$3.50 le prix d'une verge d'étoffe de 2ème qualité.

$\$42 \div \$5.60 = 7 \times 1/2$ verges de 1ère qualité.

$\$14 \div \$3.50 = 4$ verges de 2^{ème} qualité.

58. $72 + 12 = 84$, l'âge de C.

L'âge de B égale $\frac{4}{7}$ de $84 = 48$ ans.

L'âge d'A égale $\frac{5}{12}$ de $48 = 20$.

59. Soit $\$1$ la part d'A; alors $\$1.75$ la part de B et $\$1 + \$1.75 = \$2.75$ la part des deux.

Pour chaque somme de $\$2.75$ contenue en $\$187$ il y a $\$1$ pour A et $\$1.75$ pour B.

$\$187 \div \$2.75 = 68$. La part d'A = $\$68$.

$\$1.75 \times 68 = \119 . La part de B.

60. Dans 1 heure $\frac{1}{2}$ ou $\frac{3}{2}$ heures un des tuyaux remplirait le réservoir; dans $\frac{1}{2}$ heure il remplirait $\frac{1}{3}$ du réservoir; dans $\frac{2}{2}$ heure il remplirait $\frac{1}{3} \times 2 = \frac{2}{3}$ du réservoir.

Le réservoir est rempli par les 2 tuyaux dans 1 heure; 1 des tuyaux contribue dans cette heure les $\frac{2}{3}$ du contenu, donc l'autre tuyau fournit $\frac{1}{3}$ du contenu dans 1 heure; il fournirait $\frac{3}{3}$ du contenu dans 1 heure $\times 3 = 3$ heures. Réponse.

61. 5 douzaines de chemises égalent 60 chemises.

$\$0.70 \times 60 = \42 , ce qui revient à la lingère et son apprentie pour avoir confectionné 60 chemises.

Le travail de l'apprentie étant évalué aux $\frac{2}{5}$ de celui de sa maîtresse, il s'ensuit que, si la maîtresse avait droit à $\$5$, l'apprentie aurait droit à $\$2$; c'est-à-dire que sur une somme de $\$7$ la lingère en prendrait $\$5$ ou les $\frac{5}{7}$ du tout, et l'apprentie $\$2$ ou les $\frac{2}{7}$ du tout.

$\frac{5}{7}$ de $\$42 = \30 , ce qui revient à la maîtresse.

$\frac{2}{7}$ de $\$42 = \12 , ce qui revient à l'apprentie.

Elles font 5 chemises en 4 jours; pour faire 60 chemises elles ont mis autant de fois 4 jours que 5 est contenu de fois en 60, ou $(60 \div 5) \times 4 = 48$ jours.

La maîtresse a eu $\$30$ pour 48 jours de travail; pour 1 jour elle a eu $\$30 \div 48 = \$0.62 \frac{1}{2}$.

L'apprentie a eu $\$12$ pour 48 jours de travail; pour 1 jour elle a eu $\$12 \div 48 = \0.25 .

62. $\$23.28 \div 48 \frac{1}{2} = \0.48 , le bénéfice qu'il faut faire par verge.

$\$2.40 + \$0.48 = \$2.88$, le prix de vente.

63. $\frac{7}{7} - \frac{3}{7} = \frac{4}{7} = 48 : \frac{7}{7} = (48 \times 7) \div 4 = 84$ moutons, ce qu'il avait.

Les 84 moutons ont coûté $\$3.40 \times 84 = \285.60 .

Le 48 moutons qui lui restent ont rapporté $\$7 \times 48 = \336 .

$\$336 - \$285.60 = \$50.40$. Il a gagné $\$50.40$.

64. Les 7 héritiers reçoivent $\$3724 \times 7 = \26068 , c'est-à-dire les $\frac{4}{5}$ de l'héritage.

$\frac{4}{5}$ de l'héritage = \$26068 ; $\frac{5}{5} = (\$26068 \div 4) \times 5 = \32585 .

65. $\frac{3}{8}$ du nombre = 15 ; $\frac{8}{8} = 15 \times \frac{8}{3} = 40$, le nombre.

Les $\frac{3}{4}$ de 40 = 30.

Autre solution : Si $\frac{3}{8} = 15$, $\frac{3}{4} = 2$ fois 15 = 30.

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

35. Un capital de \$2000 est placé en deux parties, l'une au taux de 4.73 %, l'autre au taux de 5 %. On reçoit pour les intérêts de chaque trimestre une somme de \$24.10. Quel est le montant de chacun des placements partiels ?

Solution : $\$24.10 \times 4 = \96.40 , l'intérêt pour 4 trimestres, ou pour une année.

Si la somme totale \$2000 avait été placée à 5 %, l'intérêt aurait été de $\$2000 \times .05 = \100 .

$\$100 - \$96.40 = \$3.60$; cet excédent de \$3.60 provient de ce qu'on a alloué 5 ¢ par piastre à une partie du capital qui n'a rapporté que \$0.0473 par piastre. Donc on a alloué \$0.05 — — \$0.0473 = \$0.0027 de trop par piastre à une certaine partie du capital. Chaque somme de \$1 placée à 5 % au lieu d'être placée à 4.73 % a produit une différence de 0.0027 dans le total de l'intérêt. Mais la différence totale étant de \$3.60 il s'ensuit qu'il y avait autant de fois \$1 placée à 4.73 % qu'il y a de fois \$0.0027 dans \$3.60. $\$3.60 \div \$0.0027 = 1333.33 \frac{1}{3}$; le capital partiel placé à 4.73 % est donc de $\$1333.33 \frac{1}{3}$; celui placé à 5 % = $\$2000 - \$1333.33 \frac{1}{3} = \$666.66 \frac{2}{3}$.

36. 15 soldats en 9 jours ont fait la même dépense que 6 officiers en 5 jours. On demande ce que dépenseront 13 officiers en 8 jours, sachant que 9 soldats ont dépensé \$22.05 en 7 jours.

Solution : 15 soldats en 9 jours dépenseront autant que $15 \times 5 = 135$ soldats en 1 jour ;

6 officiers en 5 jours dépenseront autant que $6 \times 5 = 30$ officiers en 1 jour ;

13 officiers en 8 jours dépenseront autant que $13 \times 8 = 104$ officiers en 1 jour ;

9 soldats en 7 jours dépensent autant que $9 \times 7 = 63$ soldats en 1 jour.

Ce que 63 soldats dépensent en 1 jour = \$22.05 ;

Ce que 1 soldat dépense en 1 jour = $\$22.05 \div 63 = \0.35 .

135 soldats en 1 jour dépensent $\$0.35 \times 135 = \47.25 ;

30 officiers en 1 jour dépensent la même somme que 135 soldats en 1 jour, c'est-à-dire \$47.25 ; 1 officier en 1 jour dépense $\$47.25 \div 30 = \1.575 ;

104 officiers en 1 jour dépensent $\$1.575 \times 104 = \163.80 . Rép.

37. Une personne possède un capital qu'elle place pendant 2 ans, les $\frac{2}{5}$ à 4 $\frac{1}{2}$ % et le reste à 6 %. Au bout de ce temps, elle retire ce capital pour le

replacer, avec les intérêts produits, à 5 % pendant 9 mois. Elle réalise finalement, en capital et intérêts, une somme de \$17243.25. Combien avait-elle placé à chacun des deux premiers taux ?

Solution : Soit \$1 le capital total ; alors $\frac{2}{5}$ de \$1, ou \$0.40, à 4 $\frac{1}{2}$ %, pendant 2 ans, et $\frac{3}{5}$ de \$1, ou \$0.60, à 6 %, pendant 2 ans.

$\$0.40 \times 0.045 \times 2 = \0.036 , intérêt du 1er placement ;

$\$0.60 \times 0.06 \times 2 = \0.072 , intérêt du 2ème placement ;

Le capital total \$1 + les intérêts \$0.036 + \$0.072 = \$1.108, la somme placée à 5 % pendant 9 mois.

$\$1.108 \times .05 \times \frac{3}{4} = \0.04155 , l'intérêt de \$1.108, à 5 %, pendant 9 mois ;

$\$1.108 + \$0.04155 = \$1.14955$, le capital et les intérêts au bout des 9 mois. Ainsi un capital de \$1 placé d'après les conditions énoncées dans le problème deviendrait \$1.14955.

Le capital primitif était d'autant de fois \$1 qu'il y a de fois \$1.14955 dans \$17243.25, ou $\$17243.25 \div \$1.14955 = \$15000$, le capital total.

$\frac{2}{5}$ de \$15000 = \$6000, à 4 $\frac{1}{2}$ % ;

$\frac{3}{5}$ de \$15000 = \$9000, à 6 %.

38. On a placé au même taux d'abord \$1200 pendant 2 mois, puis \$800 pendant 1 mois ; le 1er capital a rapporté \$8 de plus que le 2ème. Quel est le taux ?

Solution : Si le 2ème capital avait été placé pendant deux mois comme le premier, la différence n'aurait été que de $\$8 \div 2 = \4 .

La différence entre ce que les 2 capitaux rapportent pendant 2 mois = \$4 ;

La différence entre ce que les 2 capitaux rapportent pendant 1 mois = $\$4/2$.

La différence entre ce que les 2 capitaux rapportent pendant 12 mois = $\$4/2 \times 12 = \24 .

La différence entre les 2 capitaux = \$1200 — \$800 = \$400

C'est cette somme de \$400 qui rapporte \$24.

\$1 rapporte $\$24 \div \$400 = \$0.06$, c'est-à-dire 6 %

39. Un maquignon a acheté des chevaux à raison de \$175 chacun.

Il les vend avec un bénéfice net de \$202.30.

Sachant que dans l'intervalle de temps écoulé entre l'achat et la vente, les chevaux lui ont dépensé 15 % du bénéfice brut et que le produit total de la vente s'élève à \$3213, on demande : 1° Le nombre des chevaux achetés ; 2° Le bénéfice brut pour \$100 d'achat.

Solution : Le bénéfice brut — 15 % du bénéfice brut = le bénéfice net. \$1 de bénéfice brut produit \$1 — \$0.15 = \$0.85 de bénéfice net ;

Chaque \$0.85 de bénéfice net représente \$1 de bénéfice brut ;

il y a donc autant de fois \$1 de bénéfice brut qu'il y a de fois 0.85 dans \$202.30, ou $\$202.30 \div \$0.85 = \$238$, bénéfice brut.

$\$3213 - \$238 = \$2975$, le coût des chevaux.

$\$2975 \div \$175 = 17$, le nombre des chevaux.

$\$238 \div \$2975 = \$0.08 = 8\%$ le taux pour cent du bénéfice brut.

40. Une personne achète de la rente 3% et place ainsi son argent à $4 \frac{1}{6}\%$. Calculez : 1° A quel cours la rente a été achetée ; 2° Le revenu obtenu ainsi à l'aide d'un capital de $\$15840$.

Solution : Un bon, dont la valeur nominale est de $\$1$, rapporte $\$0.03$, mais cette somme représente $4 \frac{1}{6}\%$ de ce qui a été payé pour le bon. La question peut maintenant s'énoncer comme suit : Quelle somme faut-il placer à $4 \frac{1}{6}\%$ pour que le revenu soit de $\$0.03$;

$\$0.03 \div \$0.04 \frac{1}{6} = \$0.72$. Ainsi pour $\$0.72$ on achète un bon dont la valeur nominale est de $\$1$, et qui donne un revenu de $\$0.03$.

On a $\$15840$ à dépenser à acheter de la rente, et pour chaque $\$0.72$ on en a pour $\$1$. $\$15840 \div \$0.72 = \$22000$, valeur nominale de la rente achetée. Chaque $\$1$ de rente achetée nous rapporte $\$0.03$; donc $\$22000$ nous rapporteront $\$22000 \times .03 = \660 .

Le revenu du placement peut aussi se trouver de la manière suivante : Un placement de $\$1$ rapporte $\$0.04 \frac{1}{6}$; un placement de $\$15840$ rapportera 15840 fois $\$0.04 \frac{1}{6} = \660 .

41. Une institution où la durée des cours est de 11 mois chaque année a eu 120 élèves pensionnaires pendant la dernière année scolaire ; 2 de ces élèves ont fréquenté l'établissement pendant 2 mois seulement ; 20 pendant 6 mois ; les autres pendant 11 mois. Le montant total des recettes effectuées étant de $\$13222$, on demande quel'était le prix de la pension annuelle.

Solution : 2 élèves pendant 2 mois = 1 élève pendant 4 mois ;
20 élèves pendant 6 mois = 1 élève pendant 120 mois ;
 $120 - 22 = 98$ élèves pendant 11 mois = 1 élève pendant 1078 mois

La somme totale à payer = ce qu'un élève paierait pour 1202 mois

Mais le total des recettes = $\$13222$;

Donc 1202 mois = $\$13222$; 1 mois = $\$13222 \div 1202$;

11 mois = $(\$13222 \div 1202) \times 11 = \121 . Réponse.

ALGÈBRE

NOTE.—Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

34. Une personne place aujourd'hui une somme de $\$2500$ à 4% et trois mois et demi plus tard une somme de $\$5700$ à $4 \frac{3}{4}\%$.

Au bout de combien de temps les deux sommes auront-elles produit des intérêts égaux ?

SOLUTION

Soit x le nombre des mois.

Lorsque les deux placements auront produit des intérêts égaux, la somme de \$2500 aura été placée pendant 3 mois $1/2 + x$ mois et celle de \$5700 pendant x mois.

L'intérêt de \$2500 égalera alors $[2500 \times 4 \times (7/2 + x)] \div 100 \times 12 = 100 \times (7/2 + x) \div 12 = (350 + 100x) \div 12$.

L'intérêt de \$5700 égalera alors $(5700 \times 4 \times 3/4 \times x) \div (100 \times 12) = 57 \times 4 \times 3/4 \times x \div 12 = 270 \times 3/4 \times x \div 12$.

Mais les intérêts sont égaux alors; donc $270 \times 3/4 \times x \div 12 = (350 + 100x) \div 12$;

Multipliant l'équation par 12 on a: $270 \times 3/4 x = 350 + 100x$;

Transposant on a: $270 \times 3/4 x - 100x = 350$;

Multipliant cette dernière équation par 4 on a:

$$1083x - 400x = 1400$$

$$\text{d'où} \quad 683x = 1400$$

$$\text{d'où} \quad x = \frac{1400}{683}$$

$$x = \frac{1400}{683} = 2 \text{ mois et presque deux jours.}$$

Premiers éléments de géométrie pratique

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, faites ou faites faire, à chaque problème, la figure sur le tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

DE LA PYRAMIDE ET DU TRONC DE PYRAMIDE

Une pyramide est un solide qui a pour base un polygone quelconque, et pour faces latérales des triangles, ayant un sommet commun; ce sommet commun est le sommet de la pyramide.

La hauteur de la pyramide est la perpendiculaire abaissée du sommet sur le plan de la base.

Une pyramide est *triangulaire*, *quadrangulaire*, *pentagonale*, etc., suivant que sa base est un triangle, un quadrilatère, un pentagone, etc.

Une pyramide est *régulière*, lorsque sa base est un polygone régulier et que sa hauteur tombe au centre même de ce polygone.

L'*apothème* d'une pyramide régulière est la perpendiculaire abaissée du sommet sur un côté de la base.

Remarque.—Il ne faut pas confondre l'apothème de la pyramide avec sa hauteur.

La pyramide est dite *penchée* ou *oblique*, lorsque la hauteur tombe hors du centre de la base.

Un *Tronc* de pyramide ou une pyramide *tronquée*, est ce qui reste d'une pyramide quand on en retranche la partie supérieure par un plan.

Surface et volume de la pyramide régulière.—Le *développement* de la surface de la pyramide régulière donne des triangles égaux, auxquels on ajoute le polygone de la base.

La *surface latérale* égale le produit du périmètre de la base par la moitié de l'*apothème* de la pyramide.

La *surface totale* égale la surface latérale plus celle du polygone de la base.

Le *volume* égale le produit de la surface de la base par le tiers de la hauteur.

150. Calculez la surface et le volume d'une pyramide quadrangulaire ayant 6 pouces de hauteur et 9 pouces de côté à la base.

151. Faites connaître la hauteur et la surface d'une pyramide quadrangulaire de 384 pouces de volume et de 12 pouces de côté à la base.

152. Une pyramide pentagonale a 40 pouces de surface latérale. Quel est l'apothème de cette pyramide, si le côté de la base a 2 pouces ?

SOLUTIONS:

150. Pour trouver la surface latérale il faut calculer d'abord l'apothème. L'apothème est l'hypoténuse d'un triangle ayant pour hauteur la hauteur de la pyramide et pour base la moitié du côté de la base.

$6^2 + (9/2)^2 = 56.25$ le carré de l'hypoténuse, c'est-à-dire le carré l'apothème dans ce cas.

La racine carrée de $56.25 = 7.5$, l'apothème.

$9 \times 4 = 36$, le périmètre de la base.

$(36 \times 7.5) \div 2 = 135$ pouces carrés, la surface latérale ; $9^2 = 81$ pouces carrés, la surface de la base.

$135 + 81 = 216$ pouces carrés, la surface totale.

$(81 \times 6) \div 3 = 162$ pouces cubes le volume.

151. $12^2 = 144$ la surface de la base.

$(384 \times 3) \div 144 = 8$ pouces, la hauteur.

$8^2 \times 6^2 = 100$, le carré de l'apothème.

La racine carré de $100 = 10$ l'apothème.

$(12 \times 4 \times 10) \div 2 = 240$, la surface latérale.

$144 + 240 = 384$ la surface totale.

152. $2 \times 5 = 10$, le périmètre de la base.

$(40 \times 2) \div 10 = 8$, l'apothème.

LESSON IN ENGLISH

THE PRONOUN

Tom studied hard and he won the prize.

In this sentence what word is used instead of the noun *Tom*?

Mary has many exercises and she does them very carefully.

In this sentence what word is used instead of the noun *Mary*? instead of the noun *exercises*?

The words *he*, *she*, *them*, are called pronouns. A word used instead of a noun is a PRONOUN.

Copy the following sentences then make a list of the pronouns and say for what noun each is used :

Mary's sisters are here ; they came yesterday ; have you seen them ?—Gold is one of the precious metals ; it is found in the Yukon.—Kate is liked by everybody ; she is such a good little girl. The stories in that book are rather dull ; at least John does not find them interesting. William's uncle gave him a watch ; but he does not take care of it. The wolfe would have attacked the little girl ; but there were some woodcutters by, so he let her alone, and fled from them.

They and *them* used for sisters.—*It* used for gold.—*She*, for Kate.—*Them*, for stories.—*Him* and *he*, for William and *it*, for watch.—*He*, for wolf.—*Her*, for little girl, and *them* for woodcutters.



LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le journal d'une institutrice

(Pour l'Enseignement Primaire)

Mars.

Le mot de l'énigme, je l'ai eu. Ce n'est pas difficile à comprendre. . . . La municipalité a offert aux « Religieuses » de se charger de l'école de mon arrondissement. Et, c'est ce que la délicatesse de la Révérende Mère n'osait m'annoncer tout d'une fois. Elle a voulu, auparavant, m'éclairer un peu sur le désintéressement, quand un plus grand bien doit en résulter. S'il s'agissait de donner ma voix je la donnerais deux fois en faveur des « Religieuses ». Evidemment elles feront plus de bien à ces enfants, que je ne puis en faire, malgré toute ma bonne volonté. Prenons, si l'on veut, l'institutrice la plus intelligente, la plus instruite et la mieux formée, elle n'aura pas, sur ces jeunes cœurs, le même ascendant. Il y a, a n'en pas douter, une grâce particulière, attachée aux œuvres des communautés. En fait d'instruction religieuse—qui est bien la branche la plus importante, elles savent mieux convaincre; ça va de soi : le prestige est là ; ne serait-ce que parce qu'elles sont plus pénétrées de ce qu'elles enseignent. Et le reste en est une résultante. Je céderai donc volontiers ma place, quoique je sois déjà bien attachée à mon petit peuple. Mais c'est dans leur intérêt. Les parents peuvent se donner le luxe d'un enseignement plus avantageux à leurs enfants, ils seraient bien maladroits de n'en pas profiter. Quant à moi, le bon Dieu a une place à me donner. Il me la donnera quand il le jugera bon. Ce qui m'attriste le plus, c'est de laisser les « Religieuses »—elles me sont une seconde famille. Je me dédommagerai, il est vrai, en leur écrivant, mais, tout de même, je m'en ennuierais. Je vais prier pour que le nouveau poste qui va m'échoir me trouve généreuse et prête à recommencer l'œuvre que j'ai ébauchée ici. Que la sainte volonté du bon Dieu soit faite. Partout on peut faire du bien. Il est vrai que l'affectuer, demande du renoncement, il y a un mérite qui sera éternel. Je regrette n'avoir pas engagé plus fortement les « Religieuses » à se rendre aux vœux des parents. Je le ferai à ma prochaine visite.

(A suivre)

Lettres d'une ancienne institutrice à son élève qui a perdu sa mère

(Ecrit spécialement pour *L'Enseignement Primaire*)

Novembre.

Ma chère enfant,

Une lettre est le portrait de celle qui l'écrit. Or, combien j'ai été heureuse de recevoir le tiernier que vous m'avez expédié. Au physique, je n'ai pas besoin de vous voir; vos traits sont si bien gravés dans mon cœur, que je n'ai qu'à fermer les yeux pour vous contempler tout à mon aise. Ce qui m'a surtout grandement consolée, c'est de trouver en vous, les dispositions d'esprit que je priais Dieu d'y mettre... Vous avez pris au sérieux votre rôle d'ainée, et par ce que vous me dites, je vois que vous vous en acquitterez bien, avec un peu de patience. Mais, puisque le mot « patience » s'est échappé de ma plume, examinons l'usage qu'on peut faire de cette vertu. Oui, ma chère enfant, il vous en faudra et beaucoup, si vous voulez posséder votre esprit et effectuer l'œuvre dont la main divine vient de vous ébaucher le plan. Elle vous donnera du tact pour faire luire sur la vie de votre bon père un peu de ce beau soleil d'autrefois, dont il désespère n'apercevoir plus jamais les rayons. Elle vous donnera de l'ascendant sur vos frères. Que ne peut pas une sœur aimante, dévouée, qui sait supporter les défauts sans aigrir les caractères? Vous pouvez leur faire éviter bien des faux pas, si, par votre bonne humeur, vous savez leur rendre le logis agréable. Et vos sœurs, elles vous donneront, naturellement, encore plus d'exercice, puisqu'elles seront plus avec vous. Oh! soyez bonne pour ces pauvres chères enfants. Je ne vous dirai pas de leur faire oublier leur mère, à force de tendresse: bien au contraire, parlez-leur en tous les jours. Mais faites en sorte qu'elles n'aient pas à souffrir, matériellement, d'être orphelines. Du reste, soyez douce et ferme avec elles. L'un sans l'autre ne produit rien de bon. Et puis, aux grandes occasions, votre père est là. Toutefois, tâchez, qu'il ne soit pas dans l'obligation d'intervenir trop souvent pour gronder,—très souvent pour conseiller.—Enfin, ma chère Marguerite, tout sérieux qu'est votre rôle, ayez bon courage. Jésus est là, Il se fera votre Cyrénéen. Et croyez-le: après le passage de votre première douleur, vos paupières se lèveront plus facilement vers le ciel. Le bonheur de votre tendre mère sera pour vous une puissante consolation. Plus tard, rendue forte, par l'épreuve, vous cheminerez sans choir sur l'âpre chemin de la vie. Héroïque dans la vertu, vous attendrez, calme et sereine, l'heure des célestes récompenses. Jusque-là, faisons face à l'ennemi: allons au combat! Voulez-vous pour compagne

Votre ancienne Maîtresse.

Ma chère enfant,

Décembre 1904.

Vous voyez venir Noël avec ses réjouissances, et votre pauvre cœur se serre... Si vous saviez comme je vous comprends!.... Perdre sa mère!! C'est un mal dont Dieu seul peut mesurer la profondeur... Que puis-je vous dire, sinon, qu'à vos heures d'agonie, je serai avec vous. Je vais vous placer dans le Sacré Cœur de Jésus et m'installer dans un petit coin, pour vous prêter secours autant que possible...

Croyez-moi, ne vous chargez pas à l'avance, d'une croix trop pesante. Il ne faut pas entasser dans son imagination, les maux de l'avenir. A chaque jour suffit son mal... Le bon Dieu a des secrets qu'Il dévoile en son temps. Pour vous, ce sera un secret de force sur laquelle vous n'auriez pas osé compter.

Il faudra, pourtant, ma pauvre enfant, en dépit de l'étreinte de votre cœur endolori, essayer de faire bonne figure. Le rôle de consolation retombe sur vous ; si vous vous montrez forte, plus grande chrétienne que grande éprouvée, les courages seront moins abattus. Souvenez-vous des charmantes habitudes de votre mère à cette époque et tâchez de les faire revivre. Mettez beaucoup de tact à deviner les goûts d'un chacun, afin de les satisfaire en l'honneur de l'Enfant Dieu. Sans doute, ma bonne Marguerite, la marche à suivre que je vous trace demande de l'abnégation, de l'oubli de soi-même ; c'est de l'héroïsme enfin ; c'est une manière d'agir au-dessus de votre âge. Mais, quand je lis la vie des saints, j'en trouve bon nombre, d'aussi jeunes, qui n'ont reculé devant aucun sacrifice, pour atteindre la couronne qu'ils voyaient en perspective. Oh ! qu'ils se sont félicités d'avoir regardé en face les croix de la vie et de les avoir embrassées avec amour. Depuis des siècles, ils nagent dans la félicité, et leur ivresse sera éternelle... Promettez-moi, mon enfant, de méditer une peu sur les grandes vérités dont je veux vous imprégner et vous saurez me dire que le bon Dieu a béni vos efforts.

Que la joie du Saint-Esprit soit avec vous.

Votre ancienne maîtresse.

(A suivre)

A L'OFFICIEL

—Par arrêté ministériel en date du 3 février 1905, il a été résolu de détacher de la municipalité de N.-D.-des-Anges-de-Stanbridge, comté de Missisquoi, les lots suivants, savoir : Nos. 113, 115 et 116 du cadastre de N.-D.-des-Anges-de-Stanbridge, et de les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de « Saint-Pierre-de-Vérone », dans le même comté.

Cette annexion ne prendra effet que le 1er juillet prochain, 1905.

—Par arrêté ministériel en date du 3 février 1905, il a été résolu de détacher de la municipalité scolaire de Saint-François-Régis, comté d'Ottawa, le rang « H », du canton Campbell, et de l'annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité scolaire de « Kiamika », dans le même comté.

Cette annexion ne prendra effet que le 1er juillet prochain, 1905.

—Par arrêté ministériel en date du 3 février 1905, il a été résolu d'amender l'arrêté en conseil No 246 du 12 mai 1894, érigeant la municipalité scolaire de Saint-Edmond, comté de Maskinongé, en substituant le nom de « Mandeville » à celui de « Saint-Edmond ».

—Par arrêté ministériel en date du 3 février 1905, le Lieutenant-Gouverneur a nommé M. Philias Royer, commissaire d'écoles pour la municipalité scolaire du village de Sainte-Geneviève No 1, comté de Jacques-Cartier, en remplacement de M. Henri Legault, dont le siège est devenu vacant.

REVUE MENSUELLE

SOMMAIRE.—*Au Canada : La Franc-Maçonnerie—Les nouvelles provinces de l'Ouest—L'Index et les professeurs de littérature—Un monument au Curé Labelle—Un Canadien français dans le Gouvernement d'Ontario—La question scolaire à Québec.—En France : La politique du nouveau gouvernement—Séparation de l'Eglise et de l'Etat.—En Russie : La révolution—En Mandchourie : La guerre russo-Japonaise.—A Rome : Pie X poursuit son œuvre avec calme et fermeté—La bonté du Pape.*

On commence à redouter sérieusement la Franc-Maçonnerie au Canada. Dans une récente livraison, le *Messenger Canadien du Sacré Cœur* a traité la question d'une façon tout à fait pratique. Il disait entre autres choses :

« Cette constatation qu'il y a parmi nous des maçons attriste. Ces hommes et ces jeunes gens ont été élevés par des mères catholiques ; ils ont fréquenté nos collèges. Impossible de prétexter l'ignorance ; ils ont apostasié de sang froid et sont sous le coup de l'excommunication.

« Aurait-on pu les prévenir avant leur sortie du collège ? C'est possible. Il y a quelque chose à faire maintenant, car il est certain qu'on propose parfois à des étudiants de s'enrôler dans la maçonnerie ; je tiens le fait d'un jeune homme qui refusa. Des jeunes gens ont accepté peut-être par étourderie ou parce que les prescriptions de l'Eglise leur pèsent trop lourd.

« Faut-il s'alarmer ? agir est plus pratique. Faisons-leur comprendre où il vont. La maçonnerie donne maintenant ses fruits. En France, on peut juger de l'arbre : licence effrénée de la presse, dévergondage de la parole, dissolution de la famille, divorce et union libre, dépopulation, insécurité du capital, gouvernement oppressif dont tous les Français rougissent à l'étranger.—Veulent-ils tout cela ? Ils vont contre nos traditions nationales : nous resterons catholiques ou notre race disparaîtra.

« Souhaitons que le bien se fasse : peu importe par qui. Il y a là une œuvre de préservation qui exige des enseignements solides, mais requiert aussi le contact familial du prêtre ».

Au moment où nous écrivons ces lignes, un grand débat a lieu à la chambre des communes, à Ottawa, au sujet de l'érection des Territoires du Nord-Ouest en provinces.

Les deux nouvelles provinces s'appelleront Alberta et Saskatchewan, ayant pour capitales provisoires, la première, Edmonton, et, la seconde, Regina, et étant divisées du nord au sud par une ligne suivant probablement le 110^{ème} méridien. Chaque province aura de 25 à 30 députés. La contribution fédérale sera de 80 cts par tête jusqu'à un maximum de 250,000 de la population. Un subside de \$50,000 sera probablement accordé aussi pour les frais de gouvernement. Enfin, l'on s'attend à ce que le système scolaire qui sera donné à ces provinces soit confessionnel. Ce ne serait que justice, car les catholiques ont droit à la liberté sur tous les points du Canada. Mais pour que les nouvelles provinces jouissent réellement du bienfait des écoles séparées, il faut que les ordonnances décrétées par le gouvernement des Territoires depuis une

quinzaine d'années soient abolies. Sans cette précaution, les écoles confessionnelles ne le seront plus que de nom.

Un écrivain canadien d'infiniment d'esprit, et ce qui vaut mieux, un écrivain qui a le courage de ses idées catholiques, a rappelé à plusieurs reprises à M. Léger, professeur de littérature française à l'Université Laval de Montréal, que les décrets de l'Index obligent tous les catholiques, les *Français* comme les *Canadiens*, les *littérateurs* aussi bien que les simples mortels. Un *Citoyen*, c'est le nom de l'écrivain canadien cidessus indiqué, dit avec plus que raison dans le *Journal* du 22 février :

« La vérité, la voici : les décrets de l'Index ne sont pas, comme le veut notre savant conférencier, de simples avertissements à l'adresse des *cœurs faibles et des âmes débiles*, mais des défenses formelles qui obligent sous peine de péché mortel, tous les fidèles sans distinction d'âge ou de rang, sans exception, même pour les cœurs soi-disant forts. Fût-on exempt de toutes les faiblesses humaines, eût-on l'âme grande comme le monde et le cœur fort comme les titans de l'antiquité, que l'on serait encore tenu pour être un catholique passable, de se soumettre aux prohibitions de l'Eglise. M. Léger ne peut rien changer à cet ordre de choses. C'est pourquoi tout fidèle qui, sans autorisation, lit un livre immoral, condamné par l'Index, outre la tare dont il souille fatalement son âme, se rend coupable d'un péché grave de désobéissance, dès qu'il sait la lecture de ce livre interdite ».

L'Avenir du Nord propose de nouveau d'élever un monument au Curé Labelle. Certes, c'est bien à Saint-Jérôme que la statue du grand apôtre de la colonisation doit se dresser fièrement sur ce coin du sol canadien illustré par ce fier patriote que fut le curé Labelle. Mais toute la province de Québec devrait contribuer à cette œuvre vraiment nationale. La sympathie de *L'Enseignement Primaire* est d'avance acquise à la cause que plaide avec tant de talent et de patriotisme notre confrère de *L'Avenir du Nord*.

Le premier ministre d'Ontario vient d'appeler un Canadien français, l'honorable Dr Rhéaume, à faire partie de son cabinet. C'est la première fois que l'un des nôtres est invité à entrer dans le gouvernement de la province sœur. C'est un événement heureux : il témoigne en faveur de l'influence de nos compatriotes qui va toujours de plus en plus grandissante dans le Haut-Canada ; et il témoigne aussi en faveur de l'esprit de justice qui anime le nouveau premier ministre d'Ontario, l'honorable M. Whitney.

La question scolaire est toujours à l'ordre du jour dans notre province. Il y a un mois, la *Semaine Religieuse*, de Québec, sous le titre : *L'influence maçonnique dans la province de Québec* a publié un article de grande valeur.

Plus récemment, M. l'abbé C. Roy, dans le *Soleil*, a écrit une remarquable lettre *A propos des Ecoles séparées*. Si l'espace nous le permet, nous reproduirons ces travaux, ils méritent d'être consignés dans nos annales scolaires. Dans le même ordre d'idées, la *Nouvelle-France* a récemment publié un travail fort intéressant sur le *Système scolaire à Terrebonne*.

Ajoutons que l'étude sur l'Instruction publique publiée dans *L'Enseignement Primaire* de février a été reproduit par la plupart des journaux de la province.

La politique du gouvernement français n'est pas changée malgré la chute de l'apostat Combes. La séparation de l'Eglise et de l'Etat semble inévitable. Sa Sainteté Pie X songerait, disent les dépêches, à réorganiser le clergé français sur le plan de l'Eglise d'Amérique. Si l'abolition du Concordat était effectuée suivant les principes de la justice, l'Eglise de France serait plus avantageusement placée que maintenant.

En Russie, l'agitation des révolutionnaires se continue. Le grand duc Serge a été assassiné. On s'attend à d'autres malheurs.

La guerre russo-japonaise se poursuit activement. Les ennemis se préparent de part et d'autre à un grand combat qui ne saurait avoir lieu avant la belle saison. Les dernières dépêches annoncent que la Russie serait disposée à proposer la paix.

A Rome, Pie X règne toujours avec le calme, la bonté et l'autorité qui caractérise le nouveau Pontife. Sa Sainteté parle peu, mais Elle agit. Le Pape poursuit son œuvre de réorganisation intérieure dans l'Eglise avec persévérance. Il ne perd jamais une occasion de dire à ceux qui vont lui rendre hommage que la première réforme doit s'opérer dans le propre cœur des enfants de l'Eglise. Que chacun s'efforce d'être un véritable enfant de Jésus-Christ, et tout ira bien. A propos de la bonté de Pie X, on cite un trait touchant :

Au temps où Pie X était patriarche de Venise, il avait un gondolier qu'il aimait particulièrement. Ce gondolier est un vieillard, qui s'ennuya beaucoup de son maître, quand celui-ci fut sacré pape. Or le vieux serviteur vient d'être reçu par son ancien « patriarche ».

Ce fut une grosse affaire. Craignant d'être éconduit s'il se présentait d'abord au Vatican, le gondolier se rendit chez les sœurs du Pape. Celles-ci lui promirent de faire de leur mieux. Il y avait cependant une grosse difficulté : le brave homme n'avait pas d'habit noir ! Et il en faut ! Il portait seulement le pittoresque vêtement de son métier. Pie X, informé de ce qui se passait, fut si content de revoir son vieux serviteur qu'il suspendit toute l'étiquette de la cour papale. « Oui, qu'il vienne comme il est ! » Le vieux vint donc, « comme il était », en tremblant, en pleurant de joie et de douce émotion. Son maître le combla de délicatesses et de bontés. Quand le gondolier sortit du Vatican, après y avoir diné, après y avoir été promené, il résuma ainsi ses impressions : « Il est toujours le même, c'est comme au temps où je le promenais dans Venise. »

Anglicismes

Adenda

ANGLICISMES	EQUIVALENTS FRANÇAIS
Un <i>set</i> de <i>book-keeping</i>	Une <i>série</i> complète d'opérations de comptabilité.
<i>Checkage</i> de la marchandise	<i>Étiquetage</i> de la marchandise.
<i>Checker</i> la marchandise	<i>Étiqueter, marquer</i> la marchandise.
<i>Déchecker</i> la marchandise (après un inventaire)	<i>Faire la démarque</i> des marchandises, les <i>démarquer</i> , enlever les étiquettes de marchandises défraîchies pour les mettre en solde.
Mettre une <i>check</i> sur une pièce de drap ..	Mettre une <i>étiquette</i> sur une pièce de drap ..
<i>Check</i> de bride	<i>Fausse rêne</i> .
<i>Checker</i> un cheval	<i>Enrêner</i> un cheval, fixer les rênes dans un anneau de manière à tenir la tête du cheval relevée.
<i>Checkage</i> d'un cheval	<i>Enrènement</i> d'un cheval.
<i>Checker</i> quelqu'un (terme de jeux)	<i>Pousser</i> quelqu'un de l'épaule.
Donner un <i>check</i> à quelqu'un (terme de jeux)	Lui donner une poussée.
<i>Clairer</i> des marchandises	<i>Acquitter les droits</i> auxquels sont soumises des marchandises.
<i>Clairer</i> un navire à la douane	Donner, obtenir un <i>congé de navigation</i> ou <i>acquit de paiement</i> .
<i>Clairance</i> d'un vaisseau à la douane	<i>Acquit de paiement, acquit</i> d'un vaisseau à la douane, certificat constatant qu'un vaisseau a rempli les formalités exigées pour pouvoir mettre à la voile.
<i>Clairance</i> de marchandises à la douane ..	<i>Congé de navigation.</i> <i>Acquit de paiement, congé.</i>

LE COMITÉ DU BULLETIN

Curiosités étymologiques

Noms des étoffes

Mohair, de *mô*, chèvre sauvage de l'Asie, et *hair*, poil.—*Gros de Naples*, étoffe à gros grains faite à Naples.—*Faille*, soie noire de Flandre.—*Gaze*, de Gaza, ville de l'Asie mineure.—*Mousseline*, de Mossoul.—*Châle*, de l'arabe Schall.—*Alpaga*, étoffe fabriquée avec le poil de *l'alpaca*, ruminant de l'Amérique du Sud.—*Popeline*, autrefois *papeline*, étoffe faite à Avignon, la ville des papes.—*Crêpe*, de *crispere*, *crisper*, froisser: d'où: se *crêper* le chignon.—*Velours*, de l'adjectif *velu*.—*Dentelle*, à cause des dents qui la bordent.—*Molleton*, étoffe *molle*.—*Cotonnade*, étoffe de coton.—*Etoffe*, de l'allemand *stoff*, même sens:—*Mérinos*, de *mérinos*, moutons d'Espagne.

BIBLIOGRAPHIE

CHOSSES D'AUTREFOIS—*Feuilles éparses*; Par Ernest Gagnon. Québec—Typ. Dussault & Proulx.

L'aimable auteur des *Chansons populaires du Canada* a publié récemment un très joli volume de trois cents pages gracieusement remplies de *Choses d'Autrefois*.

M. Gagnon, l'un des vétérans les mieux notés de la littérature canadienne, a réuni avec un bon goût exquis, plusieurs articles de journaux et de revues, écrits il y a déjà longtemps, mais qui ont encore tout l'intérêt de leur première publication. Ces *feuilles éparses* charment ceux pour qui les choses du passé ont un attrait incomparable. Les sujets traités dans les *Choses d'Autrefois* sont bien canadiens. Les chapitres : *La fête de Noël à Québec en 1645, Dans les plaines de l'Ouest, Notre langage*, sont taillés en pleine étoffe du pays.

Il y a un article dans les *Choses d'Autrefois* qui mérite d'être signalé aux jeunes filles, c'est la Bibliographie d'une *Fleur du Carmel*. Que de délicates pensées chrétiennes dans ces quatre mignonnes pages !

Les choses d'autrefois sont écrites dans un style irréprochable.

Nous souhaitons que ce volume soit distribué dans les écoles : ce sera là une excellente occasion de contribuer à la nationalisation de notre littérature.

LE NATURALISTE CANADIEN vient d'entrer dans sa trente-deuxième année de publication. Nous offrons nos félicitations au confrère et lui souhaitons longue vie.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE à la campagne.—M. Arthur Sauvé, un journaliste de Montréal, vient de mettre en brochure les articles qu'il a publiés au sujet de la célébration de la fête nationale.

L'idée de M. Sauvé a fait son chemin. Déjà, l'année dernière, plusieurs commissions scolaires ont fait coïncider la distribution des prix avec la Saint-Jean-Baptiste.

Nous espérons que le 24 de juin prochain toutes les municipalités scolaires rurales feront de la distribution des prix un jour de fête nationale.

C'est le temps pour les instituteurs et les institutrices de commencer à songer au programme de cette future fête.

Sur chaque école, ce jour-là, le drapeau canadien-français, le Carillon-Sacré Cœur, devrait flotter à la brise de juin.

LES MAUVAISES HERBES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.—Ouvrage illustré publié par le Ministère de l'Agriculture de Québec.

C'est une jolie brochure préparée avec le plus grand soin par M. O.-E. Dalairé, conférencier agricole. Jamais ouvrage agricole plus utile n'a été publié dans notre pays. Le ministère de l'Agriculture de Québec mérite des compliments pour l'œuvre de propagande qu'il poursuit avec intelligence et persévérance.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Une brochure publiée par le comité de l'Association des instituteurs de New-York nous apprend qu'aux Etats-Unis la très grande majorité des écoles primaires sont dirigées par des femmes.

Il en est de même dans notre province où plus de 95 % des classes sont sous la garde des institutrices.

Dans tous les pays, le même fait est observé. Les hommes n'entrent plus dans la carrière de l'enseignement parce que cette carrière ne paye pas suffisamment.

Un nouveau professeur a été nommé à l'Académie commerciale catholique de Montréal. M. Jasmin, tel est le nom du professeur que la commission scolaire de la métropole vient d'honorer.

Le monastère des Dames Ursulines des Trois-Rivières a été éprouvé par la mort de la révérende Sœur Sainte-Philomène, née Elvina Roberge de Saint-Stanislas.

Myrto, dans le *Nationaliste*, conseille « de ne pas instruire les jeunes filles pour en faire des marquises et des duchesses, mais de les instruire pour les mettre en état de tenir la maison, de ravauder les chaussettes, de surveiller la cuisine, sans pour cela être une ignorante incapable d'écrire une lettre correctement et même avec une certaine élégance et de réjouir les oreilles de ses visiteurs avec de la jolie musique. »

Le révérend Frère Antonin, C. S. C., supérieur du collège d'Hochelaga, rue Désery, est décédé presque subitement au milieu du mois dernier.

Le Frère Cyprien lui succède au poste de supérieur.

Les Sœurs Grises d'Ottawa ont célébré récemment le soixantième anniversaire de leur établissement dans la capitale fédérale.

Le 28 janvier dernier, une jolie fête scolaire avait lieu à Montréal, à l'occasion de la bénédiction du nouveau bâtiment destiné à l'École polytechnique, rue St-Denis.

C'est Mgr Racicot qui présidait la cérémonie. On fait les plus grands éloges du nouvel édifice.

Les Frères des Ecoles chrétiennes des Trois-Rivières ont organisé des concours entre leurs différentes écoles de la cité trifluvienne. C'est un excellent moyen d'émulation.

Voici l'échelle des traitements des principaux et des professeurs laïques occupant une charge dans les écoles catholiques placées sous le contrôle de la commission scolaires de Montréal :

« PRINCIPAUX		PROFESSEURS	
Minimum	\$1,000	Minimum	\$ 600
Maximum	1,500	Maximum	1,000

« Une augmentation annuelle de cinquante piastres pour les principaux, et de vingt-cinq piastres pour les professeurs, jusqu'à concurrence du maximum de la classe, est accordée par le Bureau, lorsque l'état des finances et le mérite des fonctionnaires le permettent.

« Les renseignements qui suivent, et les états financiers qui les accompagnent comme pièces justificatives, font voir les modifications apportées de temps en temps aux traitements des instituteurs et des institutrices des écoles dirigées par les frères ou les sœurs, ou par des instituteurs laïques. »

Nous reproduisons ce tableau du *Rapport financier* de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Le drapeau

Le drapeau canadien-français est en vogue plus que jamais. Une maison de Québec, la maison Garneau, de la Basse-Ville, fait fabriquer cent mille drapeaux Carillon-Sacré Cœur. Ce sont de très jolis drapeaux pour décoration, processions, etc. La même maison fait fabriquer de très beaux drapeaux, avec de l'étamine, dont la dimension variera de 3 à 18 pieds.

La librairie Garneau, 6 rue de la Fabrique, sera prête à remplir des commandes vers le 15 de mars.

ERRATUM

Dans la livraison de février, page 330, au cours d'un article reproduit de *L'Ecole et la Famille*—une revue française—il s'est glissé une erreur orthographique que nos lecteurs ont sans doute remarquée. L'auteur de l'article a écrit : « Il va s'en dire que le texte, etc. » C'est évidemment : *il va sans dire*, que l'auteur a voulu écrire.

UN TEMOIGNAGE

Dans une lettre très sympathique adressée au directeur de *L'Enseignement Primaire*, M. Arthur Sauvé, un journaliste bien connu à Montréal, dit ce qui suit :

« Cher Monsieur,

« Je lis avec beaucoup d'intérêt votre revue. « *L'Enseignement Primaire* ». Il y a une foule de choses intéressantes, non seulement pour les personnes qui enseignent, mais pour toutes celles qui veulent s'instruire. Tout patriote canadien se délecterait à lire votre journal, qui peut être considéré l'un des meilleurs apôtres de l'instruction et de l'éducation. L'éducation ! mais, c'est ce qui manque le plus à notre peuple. L'éducation est plus nécessaire, plus indispensable à notre peuple que l'instruction. N'est-elle pas la base de la véritable civilisation ?

« L'éducation chez l'institutrice est encore plus désirable que l'instruction. C'est elle qui forme l'enfant, le citoyen de demain. L'homme du peuple souffre plus de son manque d'éducation que de son manque d'instruction.

« Avec son beau jugement sain, sa sagesse, sa modération, son ardent amour du sol, quel excellent citoyen ce serait, si on le formait, quand il est jeune enfant d'école, si on lui inculquait dans l'esprit les règles qui forment le code social.

« Ce serait le plus sûr moyen d'améliorer sa position, de prendre une place importante dans la société.

« Avec la fausse éducation qu'il a reçue, il a honte de faire ce qu'il sait être convenable. Si un homme de profession agissait comme lui, dans les relations sociales, comme il trouverait cela épouvantable ! Il dirait : « Il n'a pas l'air d'un homme de profession. »

« Au point de vue de l'éducation, le plus modeste journalier ne devrait-il pas être l'égal des chefs d'Etat, etc ?

« Le conseil de l'Instruction Publique ne pourrait-il pas demander aux personnes qui enseignent de vous envoyer tous les mois une courte analyse des articles qui paraissent dans *L'Enseignement Primaire* ou leurs impressions sur l'étude qu'elles croiront le plus utile. Des primes pourraient être accordées à celles qui auraient donné les meilleurs réponses.

« Quand bien même vous n'accorderiez qu'une simple inscription au tableau d'honneur ! Par ces réponses, vous seriez mis en état de juger de la valeur de leurs auteurs, par conséquent de notre monde enseignant et de porter remède aux maux qui rongent notre système d'enseignement. »

Nous remercions bien sincèrement M. Sauvé pour ses bonnes paroles à l'adresse de l'organe des écoles primaires catholiques de notre province.

L'idée qu'il émet au sujet des études personnelles des institutrices nous paraît très heureuse. Mais la réalisation du projet, sans la nomination d'une commission spéciale, nous semble impossible. *L'Enseignement Primaire* est lu par au moins sept mille institutrices. On peut s'imaginer facilement quelle somme de travail l'examen des analyses d'articles études, etc., constituerait. Il n'y a pas de doute qu'une commission, composée d'instituteurs compétents, travaillant sous la direction du Surintendant de l'instruction publique, pourrait faire beaucoup de bien.

Afin d'encourager les instituteurs à s'imposer volontairement la tâche de résumer une ou quelques pages de chaque livraison de *L'Enseignement Primaire*, des primes, récompenses, certificats, etc., pourraient être distribués aux plus méritants.

Pages canadiennes

LES CHERCHEURS DE TRÉSORS

A la pointe de Lévy, qui fut le rendez-vous des soldats de Wolfe et d'Arnold, et le séjour des armées assiégeantes, la tradition a voulu longtemps qu'autour de chaque habitation fussent enfouis des trésors. Quand les invasions se produisirent, leurs propriétaires les avaient cachés au pied d'un arbre, sous un roc, dans le creux d'un mur, pour les retrouver, le danger passé. Des bâtiments avaient aussi péri sur la côte à la Chaudière, vis-à-vis St-Romuald. On les disait chargés d'un butin précieux. Aussi, pendant longtemps, la région fut couverte de chercheurs de trésors. On consultait les sorciers, on faisait des incantations. On se promenait dans les champs une branche de coudrier à la main, ou un bout de corde de pendu dans sa poche. Que de fouilles nocturnes furent faites dans la vaine espérance de découvrir ces trésors toujours insaisissables! Nous avons sous les yeux les notes pleines d'incohérence qu'écrivit un de ces pauvres don Quichotte qui laissa un négoce prospère pour s'abandonner à ces folles chimères.

Tels furent les contes qui bercèrent notre enfance, il y aura bientôt près d'un demi-siècle.

J. EDMOND ROY.

LES HABITANTS DE L'ILE PERCÉ

Le plateau verdoyant de l'île Percé est semé de points brillants, tantôt stationnaires, tantôt mobiles: ce sont les habitants ailés de ce lieu, les uns couvant leurs œufs dans la sécurité la plus profonde, les autres veillant sur la famille nouvellement éclos.

Cette ville aérienne se divise en deux quartiers bien distincts, celui des cormorans et celui des goélands. Si un individu d'une des tribus ose franchir la limite assignée à ceux de sa plume, cet empiètement n'est jamais toléré en silence. Une clameur formidable formée de milliers de cris, retentit dans les airs et se fait entendre quelquefois à la distance de plusieurs milles: une nuée, semblable à un brouillard épais de neige, s'élève au-dessus du camp souillé par la présence de l'étranger.

Les envahisseurs sont-ils nombreux, une colonne se détache de la masse des habitants du territoire menacé, et, décrivant un demi-cercle va attaquer les ennemis sur les derrières. Comme les défenseurs de la patrie sont toujours forts sur le sol natal, les étrangers doivent céder et déguerpir devant les coups de bec et les malédictions de leurs adversaires.

L'ABBÉ FERLAND.

Après dîner

Souvenirs des premières leçons

LE PROFESSEUR.—Maintenant, mon petit ami, dites-moi: qu'est ce que la mémoire?

TOMY, après un moment de réflexion:

— C'est avec quoi on oublie!

Les déboires de la langue

Paul, quelle différence il y a entre les verbes réguliers et les verbes irréguliers?

— C'est pour les verbes irréguliers que je suis le plus souvent en retenue.

Références utiles

Etablissement de relieur.—*L'Enseignement Primaire* recommande à ses lecteurs l'excellent établissement de reliure de M. L. G. Chabot, 34, Côte de la Montagne, Québec. Relieur et règleur avantageusement connu, M. Chabot est en mesure d'offrir des conditions spéciales aux membres du clergé (pour les bibliothèques paroissiales), reliure des livres, revues, registres, etc.

MAISON FONDÉE EN 1865

LIBRAIRIE SAINTE-ANNE

J.-A. LANGLAIS & FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS

(Gros et détail)

Bureau et magasin, 179, rue St-Joseph—Département du gros, 222 226, rue Desfossés,
QUEBEC

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE LIVRES ET ARTICLES POUR ECOLES
AUX MEILLEURS PRIX !!

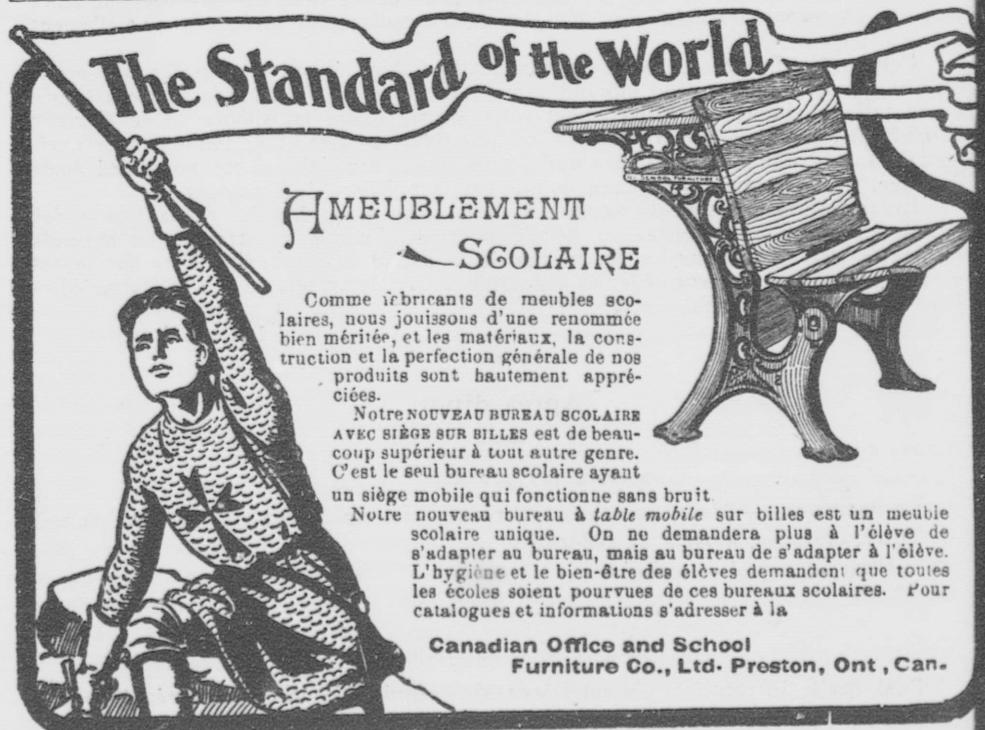
LIVRES CLASSIQUES, FOURNITURES D'ECOLES, GLOBES TERRESTRES.

Cours des Frères des Ecoles Chrétiennes, Larive et Fleury, Larousse, Robert, C.S.V.
Blancs et livres de toutes sortes pour secrétaires de municipalité scolaire et municipale.—Articles de bureau.

Attention spéciale et promptitude à l'exécution des ordres reçus par la maille.

Demandez notre nouveau catalogue illustré de 1904, si vous ne l'avez pas reçu. Vous épargnez certainement de l'argent en vous adressant à nous.

Prix spéciaux pour commandes importantes.



The Standard of the World

**A MEUBLEMENT
SCOLAIRE**

Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à table mobile sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**